



Commune - PEROLS

Analyse Développée 2016

TRES. MAUGUIO

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
PRINCIPAUX CONSTATS	6
1/ LA FORMATION DE L'AUTOFINANCEMENT	7
1.1/ LES PRODUITS ET CHARGES RÉELS	7
1.1.1/ LES PRODUITS RÉELS	8
Les impôts locaux	10
Les reversements de fiscalité	15
Les attributions de péréquation et de compensation	19
Les autres produits réels	19
1.1.2/ LES CHARGES RÉELLES	21
Charges de personnels	23
Charges financières	22
Subventions, participations et contingents	24
Autres charges réelles	25
1.1.3/ COUVERTURE DES CHARGES PAR LES PRODUITS	26
1.2/ LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	27
1.3/ LE RÉSULTAT	28
2/ LA STRUCTURE BILANCIELLE	29
2.1/ LES INVESTISSEMENTS ET LEUR FINANCEMENT	29
2.1.1/ LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS	29
2.1.2/ LE FINANCEMENT	31
Le financement disponible	31
L'emprunt	31
2.2/ LES ÉQUILIBRES BILANCIELS	33
2.2.1/ LE FONDS DE ROULEMENT (FDR)	35
Les ressources stables	37
Les emplois stables	38
2.2.2/ LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)	39
2.2.3/ LA COUVERTURE DU BFR PAR LE FDR : LA TRÉSORERIE	40

3/ MARGES DE MANOEUVRE	41
3.1/ OPTIMISATION DES RESSOURCES	41
3.1.1/ LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE	41
La politique de taux	49
3.1.2/ ANALYSE DE L'ENDETTEMENT	50
Le coefficient d'autofinancement courant	53
3.2/ OPTIMISATION DES DÉPENSES	55
3.2.1/ EN FONCTIONNEMENT	55
3.2.2/ EN INVESTISSEMENT	56
3.3/ FACTEURS DE RISQUES EXTERNES	57
 LEXIQUE	 58

INTRODUCTION

PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

Pérois, ancienne ville viticole proche de Montpellier est entourée par les étangs et abrite un port de pêche. La commune est jumelée avec Flörsheim Am Main, ville allemande.

Pérois est desservie par la ligne 3 du tramway de la métropole depuis 2012.

M Jean-Pierre RICO est maire de la commune depuis 2014.

Pérois a vu une évolution positive de sa démographie, sa population légale en 2016 est de 9 071 habitants, en progression de +4.57% depuis 2014.

La commune compte 1 budget annexe: le Port et 1 budget à autonomie financière (compte 515): le CCAS.

Pérois est membre de la métropole "Montpellier Méditerranée Métropole" depuis le 1er janvier 2015.

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

Informations sur la collectivité

	2012	2013	2014	2015	2016
Population	8 589	8 644	8 674	8 914	9 071
Strate	FPU : Communes de 5 000 à 10 000 habitants	FPU : Communes de 5 000 à 10 000 habitants	FPU : Communes de 5 000 à 10 000 habitants	FPU : Communes de 5 000 à 10 000 habitants	FPU : Communes de 5 000 à 10 000 habitants
Nombre de collectivités dans la strate	29	31	33	33	33
Taux de centralisation des budgets de la strate					100,00 %

La présente étude vient compléter celle réalisée en février 2017 après stabilisation des données de la strate départementale 2016.

Elle porte sur les résultats de la gestion courante (évolution sur la période 2014-2016) du budget principal de la commune de Pérols et vient actualiser l'analyse déjà produite en 2015.

Les données partielles proviennent du compte de gestion, ainsi que des fiches AEF pour la comparaison avec les communes de même strate démographique (commune de 5 000 à 9 999 habitants). Elles sont exprimées en milliers d'euros (K€) ou en euros par habitant.

PRINCIPAUX CONSTATS

En €	Tableau de synthèse		Évolution	Repères - 2016	
	2015	2016	2015/2016	Commune En € par habitant	Strate départementale
Résultat de fonctionnement	444 159	1 586 729	257,2 %	175	154
Produits réels de fonctionnement	11 758 913	12 696 080	8,0 %	1 400	1 285
Charges réelles de fonctionnement	11 042 727	10 669 128	-3,4 %	1 176	1 085
CAF Brute	716 186	2 026 952	183,0 %	223	200
CAF Nette	-221 613	400 662	280,8 %	44	79
Dépenses directes d'équipement	1 987 888	1 790 357	-9,9 %	197	305
Dettes financières à moyen et long terme	12 737 552	11 111 263	-12,8 %	1 225	1 281
Fonds de roulement	3 195 258	2 223 375	-30,4 %	245	246
Trésorerie	3 046 721	2 707 243	-11,1 %	298	317

- Des produits réels de fonctionnement en progression, associés à des charges réels de fonctionnement en baisse.
- les impôts locaux augmentent de + 39.7% et représentent 1 160€/hab (moyenne départementale 681€).
- Une Capacité d'Autofinancement en progression en 2016 permettant de couvrir le remboursement de la dette en capital.
- Le ratio des dépenses directes d'équipement représente 197€/hab (moyenne départementale 305€).
- Un endettement proche de la moyenne départementale mais des ratios d'indépendance financière élevés, ce qui laisse une faible marge de manœuvre dans ce domaine.
- Une structure bilancielle équilibrée mais fragile , reposant sur des ressources stables composées à 15.41% d'emprunts.
- La commune n'a pas recouru à l'emprunt en 2016.

1/ LA FORMATION DE L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement brut est un indicateur essentiel, qui mesure la capacité de la commune ou du groupement à dégager des ressources sur son cycle de fonctionnement courant. Il doit couvrir a minima le remboursement en capital des emprunts. L'autofinancement résiduel ou autofinancement net permet à la commune ou au groupement de disposer de financement propre pour ses investissements.

1.1 / LES PRODUITS ET CHARGES RÉELS

En €	Évolution des produits et charges réels					Évolution	
	2012	2013	2014	2015	2016	2015 / 2016	2012 / 2016
Produits réels de fonctionnement	11 696 602	11 442 047	11 783 279	11 758 913	12 696 080	8,0 %	8,5 %
Ressources fiscales	8 737 524	8 503 605	8 595 918	7 352 332	9 822 726	33,6 %	12,4 %
Dotations et participations	1 785 342	1 865 863	2 028 558	1 879 343	1 666 593	-11,3 %	-6,7 %
Autres produits	1 173 736	1 072 578	1 158 804	2 527 237	1 206 761	-52,2 %	2,8 %
Charges réelles de fonctionnement	9 361 087	10 035 787	10 999 758	11 042 727	10 669 128	-3,4 %	14,0 %
Charges de personnel	5 645 054	5 883 904	6 647 836	6 799 142	6 551 026	-3,6 %	16,0 %
Subventions, participations et contingents	259 403	450 352	378 767	325 596	327 524	0,6 %	26,3 %
Charges financières	263 952	386 624	401 839	342 221	570 484	66,7 %	116,1 %
Autres charges	3 192 677	3 314 906	3 571 315	3 575 767	3 220 093	-9,9 %	0,9 %

Les produits réels de fonctionnement s'élèvent à 12 696K€ en 2016. Ils augmentent de + 8.0% sur la période 2015-2016. Ces produits représentent 1 400€/hab (moyenne départementale 1285€).

Le poste des ressources fiscales enregistre une augmentation de +33.6% sur la période 2015-2016 après avoir connu une diminution de -14.47% sur la période 2014-2015.

Les autres postes diminuent en 2016, notamment les autres produits de -52.2%.

Les charges réelles de fonctionnement passent de 11 042€ à 10 669€ soit une diminution de -3.4% en 2016.

Les charges atteignent 1 176€/hab (moyenne départementale 1085€).

Le poste des charges financières enregistre une augmentation de +66.7% en 2016.

Les autres postes régressent en 2016.

Sur l'exercice, le différentiel d'évolution charges/produits est favorable: les produits de fonctionnement progressent et les charges baissent.

1.1 / LES PRODUITS RÉELS

En €	Structure des produits réels					Repères - 2016
	2012	2013	2014	2015	2016	Strate départementale
Ressources fiscales	74,7 %	74,3 %	73,0 %	62,5 %	77,4 %	64,8 %
Dotations et participations	15,3 %	16,3 %	17,2 %	16,0 %	13,1 %	19,1 %
Autres produits réels	10,0 %	9,4 %	9,8 %	21,5 %	9,5 %	16,1 %

En €	Évolution des ressources fiscales					Évolution	
	2012	2013	2014	2015	2016	2015 / 2016	2012 / 2016
Ressources fiscales	8 737 524	8 503 605	8 595 918	7 352 332	9 822 726	33,6 %	12,4 %
Impôts locaux dont FNGIR (hors FPIC)	7 017 718	7 198 316	7 444 973	7 527 402	10 518 552	39,7 %	49,9 %
Fiscalité reversée	432 944	217 375	17 920	-1 839 461	-2 068 030	-12,4 %	-577,7 %
dont reversement de fiscalité des groupements	416 944	382 195	416 944	-1 416 000	-1 596 998	-12,8 %	-483,0 %
Autres impôts et taxes	1 286 862	1 087 914	1 133 024	1 664 391	1 372 204	-17,6 %	6,6 %

Les produits réels qui s'élèvent à 12 696K€ en 2016, se composent à 77.4% des ressources fiscales, des dotations et participations à 13.1% et des autres produits à 9.5%.

Les produits de fonctionnement réels enregistrent une augmentation de +8.0% en 2016 sous l'effet principalement des ressources fiscales.

Les ressources fiscales augmentent de +33.6% en 2016; les impôts locaux croissent de + 39.7% et représentent 1 160€/hab (moyenne départementale 681€)

L'évolution réelle du reversement de fiscalité des groupements est inférieure à 1% (écritures 2015 comptabilisées en 2016).

Le poste des autres impôts et taxes bien qu'en net recul en 2016 par rapport à 2015 s'élève à 99€/hab (moyenne départementale = 118€).

► Les impôts locaux

En €	Evolution des produits des impôts locaux et des reversements					Evolution		Repères - 2016	
	2012	2013	2014	2015	2016	2015 / 2016	2012 / 2016	Commune En € par habitant	Strate départementale
Taxe d'habitation (TH), taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) et majoration de TH sur les résidences secondaires **	2 816 132	2 896 566	2 954 213	3 028 922	4 107 254	35,6 %	45,8 %	453	308
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	4 153 831	4 238 562	4 372 092	4 429 832	6 259 185	41,3 %	50,7 %	690	360
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	35 103	36 808	37 169	40 425	55 010	36,1 %	56,7 %	6	12
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	0	0	0	0	0	-	-	0	0
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	0	0	0	0	0	-	-	0	0
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	0	0	0	0	0	-	-	0	0
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER)	0	0	0	0	0	-	-	0	0
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	0	0	0	0	0	-	-	0	0
Attribution du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)	16 000	0	0	0	119 633	-	647,7 %	13	13
Contribution au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)	0	0	0	0	0	-	-	0	-2
Produit de dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	0	0	0	0	0	-	-	0	0
Versement au titre du fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	0	0	0	0	0	-	-	0	0
Prélèvement au titre du fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	0	0	0	0	0	-	-	0	0

** Majoration de TH sur les résidences secondaires à partir de 2015.

FOCUS : INCIDENCE DE L'ÉVOLUTION DES BASES ET DES TAUX SUR LE PRODUIT DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX

Les recettes tirées des impôts directs locaux revenant à la commune ou au groupement sont calculées d'après une base qui lui est notifiée à laquelle est appliquée un taux voté.

Les bases nettes imposées de chacune de ces taxes peuvent fluctuer en fonction de la législation (coefficient de revalorisation des bases), de l'évolution du tissu fiscal (construction nouvelles ou démolitions, par exemple) et aussi des abattements et des exonérations décidées par le législateur ou la collectivité.

Les développements suivants analysent l'incidence de chacun de ces facteurs dans l'évolution des produits de fiscalité directe locale. Les chiffres présentés portent sur les seuls rôles principaux.

Focus 1 : Evolution des principaux produits de FDL

En €	Evolution des produits de FDL			
	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Taxe d'habitation (TH), taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) et majoration de TH sur les résidences secondaires	80 434	57 647	74 709	1 078 332
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	84 731	133 530	57 740	1 829 353
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	1 705	361	3 256	14 585
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	0	0	0	0

NB : Dans ce tableau comme dans le précédent, les produits sont calculés par addition de rôles individuels ayant été arrondis. Au contraire, les tableaux suivants (effet base et effet taux) sont calculés à partir de données non arrondies (les bases et les taux). Cela implique la différence de variation que l'on peut observer entre ce tableau et les suivants.

L'augmentation des taux décidée par le conseil municipal pour 2016 a un effet sensible sur les recettes de la fiscalité directe locale.

Le taux communal de TH est passé de 16,41% à 22,32%, le taux de foncier bâti de 23,39% à 31,81% et celui du non bâti de 105,87% à 143,98%.

Focus 2 : Impact de l'évolution des taux dans les produits de FDL (« effet taux »)

En €	Effet " taux "			
	2013	2014	2015	2016
Taxes d'Habitation (TH + THLV)	0	0	0	1 090 868
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFB)	0	0	0	1 594 663
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFNB)	0	0	0	14 558
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	0	0	0	0

Les montants correspondent à la variation des produits imputable à la seule variation des taux entre 2 exercices (voir définitions en annexe)

Les évolutions de taux ont généré des recettes fiscales supplémentaires de 2.700.000€

Focus 3 : Impact de l'évolution globale des bases dans les produits de FDL (« effet base »)

En €	Effet " base "			
	2013	2014	2015	2016
Taxes d'Habitation (TH + THLV)	80 403	57 670	74 735	-12 563
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFB)	84 718	133 539	57 749	234 607
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFNB)	1 710	363	3 254	4
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	0	0	0	0

Les montants correspondent à la variation des produits imputable à la seule variation des bases entre 2 exercices (voir définitions en annexe)

Globalement, les revalorisations et bases nouvelles liées aux constructions ont un effet positif mais modéré sur les recettes fiscales.

Pour mémoire, les bases de foncier bâti sont passées de 18.692.101 à 18.938.995 de 2015 à 2016, soit +1,32% générant un produit supplémentaire de 235 k€.

Incidence de l'évolution des bases nominales dans les produits de FDL (« effet base nominale »)

En €	Effet " base nominale "			
	2013	2014	2015	2016
Taxes d'Habitation (TH + THLV)	50 691	26 069	26 588	0
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFB)	74 769	38 147	39 349	0
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFNB)	632	331	335	0

Les montants correspondent aux produits issus de l'augmentation automatique (coefficient de revalorisation) des bases (voir définition annexe)

Incidence de l'évolution des bases physiques dans les produits de FDL (« effet base physique »)

En €	Effet " base physique "			
	2013	2014	2015	2016
Taxes d'Habitation (TH + THLV)	29 712	31 600	48 147	-12 563
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFB)	9 949	95 392	18 400	234 607
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFNB)	1 078	32	2 920	4

Les montants correspondent aux produits issus de l'augmentation des bases non due au coefficient de revalorisation (voir définition annexe)

► Les reversements de fiscalité

En €	Évolution des reversements de fiscalité					Évolution	
	2012	2013	2014	2015	2016	2015 / 2016	2012 / 2016
Attribution de compensation reçue	416 944	382 195	416 944	0	0	-	-100,0 %
Attribution de compensation versée	0	0	0	-1 416 000	-1 596 998	-12,8 %	-
Dotations de solidarité communautaire reçues	0	0	0	0	0	-	-
Dotations de solidarité communautaire versées	0	0	0	0	0	-	-

L'évolution des reversements de fiscalité est à ramener à -1%.

Les montants 2015 versés sur 2016 (559K€ + 341K€) sont supérieurs au montant contre passé (733K€).

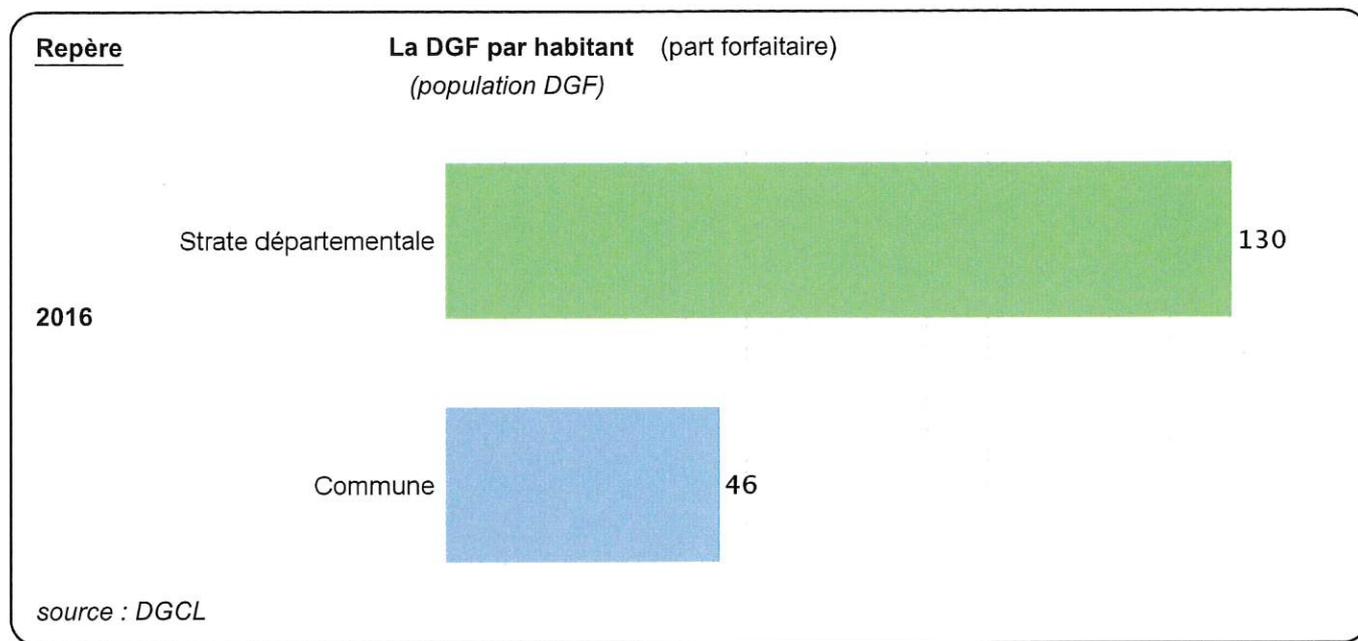
Pour mémoire, le montant des attributions de compensation versées:

2015 = 1 583K€

2016 = 1 596K€

► La DGF et autres dotations

En €	Évolution de la DGF et des autres dotations					Évolution	
	2012	2013	2014	2015	2016	2015 / 2016	2012 / 2016
Dotations et participations	1 785 342	1 865 863	2 028 558	1 879 343	1 666 593	-11,3 %	-6,7 %
DGF (compte 741)	911 525	956 200	897 737	715 653	422 946	-40,9 %	-53,6 %
Attributions de péréquation et de compensation	253 123	226 659	216 964	237 335	191 722	-19,2 %	-24,3 %
Autres dotations et participations	620 694	683 004	913 857	926 355	1 051 925	13,6 %	69,5 %



Le poste des dotations et participations est en baisse constante depuis 2014 (-17.8%).
La dotation Globale de fonctionnement enregistre une diminution de -40.09% en 2016.

En €	Composition de la DGF notifiée					Évolution	
	2012	2013	2014	2015	2016	2016 / 2015	2016 / 2014
DGF : Dotations part forfaitaire	835 866	840 214	756 063	543 422	325 464	-40,1 %	-61,1 %
Dotation forfaitaire N-1 retraitée	833 929	838 277	841 672	755 639	543 422	-28,1 %	-34,8 %
Part dynamique de la population	-	-	-	23 050	19 752	-14,3 %	-
Complément de garantie	-	-	-	0	0	-	-
Écrêtement péréqué	-	-	-	-22 682	-16 303	-28,1 %	-
Contribution au redressement des finances publiques(1)	-	-	-87 546	-212 585	-221 407	4,1 %	-
Participation aux fonds pour le financement des missions de préfiguration des métropoles(1)	-	-	0	0	0	-	-
DGF : Dotations part péréquation	74 884	76 546	79 176	84 912	97 482	14,8 %	30,2 %
Dotation nationale de péréquation	0	0	0	0	0	-	-
Dont Part principale de la DNP	0	0	0	0	0	-	-
Dont Part majoration de la DNP	0	0	0	0	0	-	-
Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale	0	0	0	0	0	-	-
Dotation de solidarité rurale	74 884	76 546	79 176	84 912	97 482	14,8 %	30,2 %
Dont Fraction "bourg-centre" de la DSR	0	0	0	0	0	-	-
Dont Fraction péréquation de la DSR	74 884	76 546	79 176	84 912	97 482	14,8 %	30,2 %
Dont Fraction cible de la DSR	0	0	0	0	0	-	-
Quote-part DSU/DSR et DNP pour l'outre-mer	0	0	0	0	0	-	-
Autres dotations d'aménagement et garanties	0	0	0	0	0	-	-
DGF : Total des dotations des parts forfaitaire et péréquation(2)	910 750	916 760	835 239	628 334	422 946	-32,7 %	-53,6 %
Population DGF	8 754	8 795	8 827	9 068	9 274	2,3 %	5,9 %
Montant total de DGF par habitant (population DGF)	104	104	95	69	46	-33,3 %	-55,8 %

(1) Participations des collectivités prélevées sur la part forfaitaire de DGF

Source : DGCL

(2) Montant de la DGF notifié par la DGCL

En €	Évolution du potentiel financier de la commune					Évolution		Repères - 2016
	2012	2013	2014	2015	2016	2015/2016	2012/2016	Strate départementale en €/hab
Potentiel financier	10 846 249	11 359 353	11 269 511	11 416 712	10 824 810	-5,2 %	-0,2 %	-
Potentiel financier par habitant*	1 239	1 292	1 277	1 259	1 167	-7,3 %	-5,8 %	1 104

* population DGF

Source : DGCL

Le potentiel financier correspond au produit fiscal potentiel d'une commune majoré des dotations forfaitaires perçues par celle-ci.

Ce potentiel est utilisé pour la répartition des dotations de péréquation versées par l'Etat.

► Les attributions de péréquation et de compensation

En €	Les attributions de péréquations et de compensations					Évolution	
	2012	2013	2014	2015	2016	2015 / 2016	2012 / 2016
Allocations compensatrices TH	193 357	178 119	180 143	210 430	169 356	-19,5 %	-12,4 %
Allocations compensatrices FB	35 289	26 828	19 427	15 274	12 226	-20,0 %	-65,4 %
Allocations compensatrices FNB	1 411	1 415	1 368	1 248	1 132	-9,3 %	-19,8 %
Allocations compensatrices CFE	23 066	19 300	15 191	10 037	8 512	-15,2 %	-63,1 %

Les allocations compensatrices sont en baisse sensible en 2016.

► Les autres produits réels.

En €	Les autres produits réels					Evolution	
	2012	2013	2014	2015	2016	2015 / 2016	2012 / 2016
Autres produits réels	1 173 736	1 072 578	1 158 804	2 527 237	1 206 761	-52,2 %	2,8 %
Produits financiers	4 036	32	30	22	14	-36,4 %	-99,7 %
Produits exceptionnels	60 886	40 093	54 566	279 426	42 973	-84,6 %	-29,4 %
Ventes et autres produits courants non financiers	1 108 815	1 032 454	1 104 208	2 247 789	1 163 774	-48,2 %	5,0 %
Produits des services du domaine	975 958	952 894	981 868	1 998 443	1 013 521	-49,3 %	3,8 %
Production stockée et travaux en régie	102 451	36 157	89 167	213 339	113 195	-46,9 %	10,5 %
Autres produits de gestion courante	30 406	43 403	33 173	36 007	37 058	2,9 %	21,9 %

Les autres produits réels d'un montant de 1 206K€ sont en forte diminution de -52.2% sur 2016. Ils sont composés des produits exceptionnels et des ventes et autres produits courants non financiers.

Les ventes et autres produits: d'un montant de 1 163K€ en 2016, diminuent de -48.2%. Ils sont principalement composés des produits des services du domaine (activité culturelles, péri-scolaire...). Cette baisse correspond principalement à l'intégration du personnel au 1er janvier 2016 à la métropole suite aux transferts de compétence et à la comptabilisation des travaux en régie correspondant à deux exercices (2014 et 2015) sur la gestion 2015.

1.1.2 LES CHARGES RÉELLES

Part dans les charges de fonctionnement	Structure des charges réelles					Repères - 2016
	2012	2013	2014	2015	2016	Strate départementale
Charges de personnel	60,30 %	58,63 %	60,44 %	61,57 %	61,40 %	56,8 %
Subventions, participations contingents	2,77 %	4,49 %	3,44 %	2,95 %	3,07 %	7,8 %
Charges financières	2,82 %	3,85 %	3,65 %	3,10 %	5,35 %	7,1 %
Autres charges	34,11 %	33,03 %	32,47 %	32,38 %	30,18 %	28,3 %

Les charges réelles s'élèvent à 10 669K€ en 2016 et diminuent de -3.4% par rapport à 2015.

Elles sont constituées pour près de 61.40% des charges de personnel, les autres charges et charges financières représentant respectivement 30.18% et 5.35% et enfin le solde étant issu des subventions, participations contingents.

► Charges de personnel

En €	Évolution des charges de personnel					Évolution		Repères - 2016	
	2012	2013	2014	2015	2016	2016 / 2015	2012 / 2016	Commune	State départementale
								En € par habitant	
Charges de personnel	5 645 054	5 883 904	6 647 836	6 799 142	6 551 026	-3,6 %	16,0 %	722	617
Rémunérations du personnel et charges sociales	5 474 517	5 704 342	6 461 915	6 612 277	6 372 884	-3,6 %	16,4 %	703	601
Personnel extérieur à la collectivité	28 122	26 095	24 102	22 983	24 126	5,0 %	-14,2 %	3	5
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	142 415	153 467	161 819	163 882	154 016	-6,0 %	8,1 %	17	11

Les charges de personnel constituent le poste le plus important des charges réelles de fonctionnement. Ces charges de personnel représentent 722€/hab (moyenne départementale 617€) et diminue sur la période 2015-2016 de 3,6% (-248K€). Cette diminution s'explique notamment par un transfert de personnel à la métropole dans le cadre des transferts de compétences.

► Charges financières

En €	Évolution des charges financières					Évolution		Repères - 2016	
	2012	2013	2014	2015	2016	2016 / 2015	2012 / 2015	Commune	Strate départementale
								En € par habitant	
Charges financières	263 952	386 624	401 839	342 221	570 484	66,7 %	116,1 %	63	77
Charges d'intérêts	247 382	372 904	367 658	338 684	472 592	39,5 %	91,0 %	52	52
Autres charges financières	16 570	13 720	34 181	3 537	97 893	2 667,7 %	490,8 %	11	24

Les charges financières s'élèvent à 570K€ en 2016 et augmentent de + 66.7%.

Les charges financières sont principalement composées de charges d'intérêts. Ces dernières ont augmenté de +39.5% en 2016 et représentent 63€/hab (moyenne départementale 77€).

Cette augmentation s'explique notamment par le remboursement en 2016 d'un emprunt de 2 000K€ octroyé par la caisse régionale du crédit mutuel au cours du dernier trimestre 2015.

Les autres charges financières ont augmenté de + 186.4%, cette hausse correspond à une indemnité de remboursement de prêt anticipé au Crédit foncier de France.

► Subventions, participations et contingents

En €	Évolution des subventions, participations et contingents					Évolution		Repères - 2016	
	2012	2013	2014	2015	2016	2015 / 2016	2012 / 2016	Commune En € par habitant	Strate départementale
Subventions, participations et contingents	259 403	460 352	378 767	325 596	327 524	0,6 %	28,3 %	36	84
Contingents et participations obligatoires	112 753	179 902	110 580	66 358	81 031	22,1 %	-28,1 %	9	31
Subventions de fonctionnement versées	146 650	270 450	268 187	259 237	246 492	-4,9 %	68,1 %	27	53

Le poste "subvention, participations et contingents" connaît une progression de +0.6% en 2016. Ses composantes enregistrent toutefois une évolution contrastée:

1- diminution des subventions de fonctionnement versées (-4.92%).

Le poste correspond aux subventions attribuées en 2016 aux associations de droit privé (204K€) et CCAS (30K€) et les caisse des écoles (12K€).

2- hausse significative des contingents et participations obligatoires (+22.1% en 2016).

Le niveau par habitant pour les subventions et contingents est respectivement de 27€ et 9€ (moyenne départementale 53€ et 31€).

► Autres charges réelles

En €	Évolution des autres charges réelles					Évolution		Repères - 2016	
	2012	2013	2014	2015	2016	2015 / 2016	2012 / 2016	Commune	Strate départementale
								En € par habitant	
Autres charges réelles	3 192 677	3 314 906	3 571 315	3 676 767	3 220 093	-9,9 %	0,9 %	355	307
Achats et variations de stocks	1 084 256	1 106 777	1 099 518	1 082 394	842 338	-22,2 %	-22,3 %	93	101
Autres charges externes	1 836 860	2 004 754	2 272 188	2 238 879	1 945 343	-13,1 %	6,0 %	214	168
Impôts et taxes	36 168	21 696	13 506	13 080	19 818	51,6 %	-45,2 %	2	7
Autres charges de gestion courante	123 251	168 462	157 188	208 731	181 730	-12,9 %	47,4 %	20	26
Charges exceptionnelles	113 142	14 217	28 914	32 683	230 864	606,4 %	104,0 %	25	6

Les autres charges réelles diminuent de -9.9% (-355K€) en 2016.

Les postes "achats, autres achats externes et autres charges de gestion courantes" enregistrent également une baisse significative (respectivement de -22.2%, -13.1% et 12.9%).

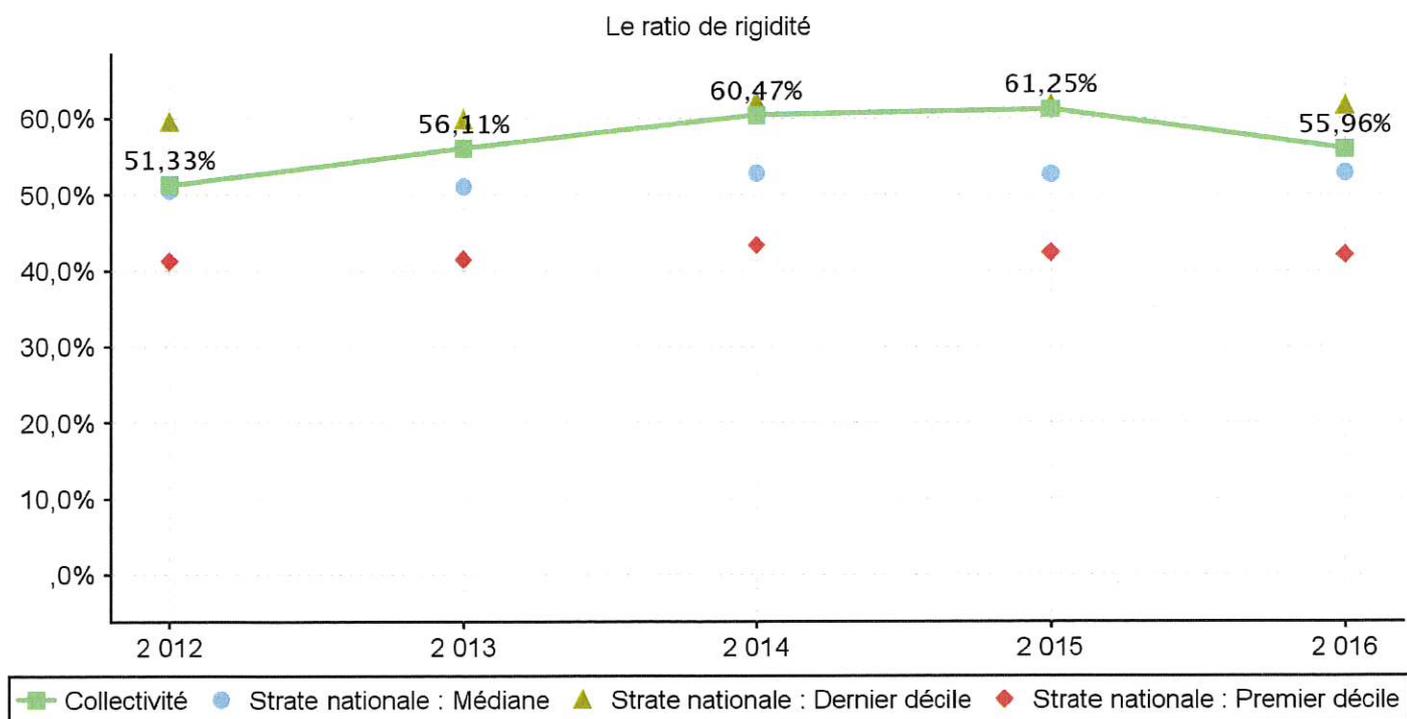
Le poste "impôts et taxes" augmente de +51.5% Cette hausse correspond notamment au versement d'une contribution 2015 au centre de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (5K€ en 2016 contre 1K€ en 2015).

La forte augmentation des charges exceptionnelles (+606.4%) peut trouver une explication dans la comptabilisation d'écritures de régularisation des rattachements 2015 non réalisés (opération de régularisation sur 2016: recette compte 70876 par une dépense compte 6718).

Néanmoins, le niveau par habitant de la commune pour les postes "achats et variation de stocks et autres charges externes" représente 307€ (moyenne départementale 269€).

1.1.3 / COUVERTURE DES CHARGES PAR LES PRODUITS

Le ratio de rigidité des charges structurelles permet d'apprécier la proportion des dépenses « obligatoires », à savoir les charges de personnel, les contingents et participations (par exemple la participation des communes aux services départementaux d'incendie et de secours) et les charges d'intérêts par rapport aux produits de fonctionnement réels. Plus ce ratio est élevé, plus la marge de manoeuvre de la collectivité est faible.



Le ratio de rigidité permet de mesurer le poids de la section de fonctionnement des charges difficilement compressibles. Ainsi les produits réels sont en progression alors que les charges sont en diminution excepté les charges d'intérêts.

1.2 / LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement (CAF brute) représente l'excédent des produits de fonctionnement réels (encaissables) par rapport aux charges de fonctionnement réelles (décaissables). Il doit permettre, a minima, de couvrir le remboursement en capital des emprunts et, pour le reliquat éventuel de disposer de financements propres pour les investissements.

En €	Évolution de la capacité d'autofinancement brute					Évolution		Repères - 2016	
	2012	2013	2014	2015	2016	2016/2015	2012/2015	Commune	Strate départementale
								En € par habitant	
Produits réels de fonctionnement	11 696 602	11 442 047	11 783 279	11 758 913	12 696 080	8,0 %	8,5 %	1 400	1 285
- Charges réelles de fonctionnement	9 361 087	10 035 787	10 999 758	11 042 727	10 669 128	-3,4 %	14,0 %	1 176	1 085
= CAF BRUTE	2 335 516	1 406 259	783 521	716 186	2 026 952	183,0 %	-13,2 %	223	200

La CAF Brute qui représente 223€/hab (moyenne départementale 200€) a fortement progressé de 2015 à 2016. Ce résultat s'explique par la réduction des charges de fonctionnement (-373K€) et la progression des recettes (+937K€). La CAF Brute couvre le remboursement de la dette en capital (1 626K€) et permet à la collectivité de disposer des ressources propres pour financer ses investissements.

1.3 / LE RÉSULTAT

La capacité d'autofinancement ne porte que sur les opérations réelles c'est-à-dire ayant une incidence sur la trésorerie de la collectivité et ne prend pas en compte les flux se rapportant aux opérations d'appréciation et de dépréciation du patrimoine. Au contraire, le résultat comptable les intègre et mesure donc la ressource nette dégagée par la collectivité à l'issue de l'exercice, après prise en compte de la dépréciation du patrimoine.

En €	De la CAF au résultat					Évolution	
	2012	2013	2014	2015	2016	2015 / 2016	2012 / 2016
CAF BRUTE	2 335 516	1 406 259	783 521	716 186	2 026 952	183,0 %	-13,2 %
+ Autres produits non réels	4 465	161 294	1 727	131 000	4 696	-96,4 %	5,2 %
Produits de cessions d'actifs	4 372	12 133	1 727	1 000	2 000	100,0 %	-54,3 %
Différences sur réalisations négatives reprises au compte de résultat	93	38 789	0	0	2 696	-	2 798,9 %
Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	0	0	0	0	0	-	-
Reprises sur amortissements et provisions	0	110 371	0	130 000	0	-100,0 %	-
- Autres charges non réelles	279 726	333 826	290 284	403 027	444 918	10,4 %	59,1 %
Valeurs comptables des immobilisations cédées	1 565	45 848	700	0	3 096	-	97,8 %
Différences sur réalisations positives reprises au compte de résultat	2 900	5 074	1 027	1 000	1 600	60,0 %	-44,8 %
Dotations aux amortissements et aux provisions – Fonctionnement courant	275 261	282 903	288 557	402 027	440 223	9,5 %	59,9 %
Dotations aux amortissements et aux provisions - Financières	0	0	0	0	0	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions - Exceptionnelles	0	0	0	0	0	-	-
= Résultat de fonctionnement	2 060 255	1 233 727	494 964	444 159	1 586 729	257,2 %	-23,0 %

Le résultat de fonctionnement en progression (+257.2% sur la période 2015-2016) vient confirmer les précédents constats (baisse des charges et hausse des produits).

Les opérations d'ordre pesant sur la section de fonctionnement sont majoritairement constituées par la dotation aux amortissements. Cette dépense se retrouve en recettes d'investissement.

2 / LA STRUCTURE BILANCIELLE

L'étude du bilan permet d'analyser les conséquences de l'ensemble des opérations de la collectivité sur sa situation patrimoniale.

2.1 / LES INVESTISSEMENTS ET LEUR FINANCEMENT

2.1.1 / LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

En €	Les dépenses d'équipement					Repères - 2016	
	2012	2013	2014	2015	2016	Commune	Strate départementale En € / hab
Dépenses d'équipement	6 971 800	5 670 316	3 023 008	1 987 888	1 790 357	197	305
Part des dépenses d'équipement dans les dépenses d'investissement en %	99,91 %	99,91 %	100,00 %	99,50 %	96,65 %	96,65 %	93,32 %

Les dépenses d'équipement sont en diminution sur la période observée (-40%) et représentent 197€/hab (moyenne départementale 305€).

2.1.2 / LE FINANCEMENT

► Le financement disponible

Le financement disponible représente le total des ressources disponibles (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé l'annuité en capital des emprunts.

En €	Calcul du financement disponible				
	2012	2013	2014	2015	2016
Produits réels de fonctionnement	11 696 602	11 442 047	11 783 279	11 758 913	12 696 080
- Charges réelles de fonctionnement	9 361 087	10 035 787	10 999 758	11 042 727	10 669 128
= CAF Brute	2 335 516	1 406 259	783 521	716 186	2 026 952
- Remboursement en capital des emprunts et des dettes assimilées	1 770 215	1 368 784	1 827 274	937 799	1 626 289
+ Refinancement et remboursements temporaires	1 198 299	0	923 447	0	0
= CAF Nette	1 763 599	37 475	-120 306	-221 613	400 662
+ Autres ressources d'investissement	379 579	1 437 550	450 982	155 709	105 272
+ Produits de cessions d'actifs	4 372	12 133	1 727	1 000	2 000
+ Variation des ressources propres	864 710	1 890 322	1 181 928	612 177	372 540
- Remboursement des autres dettes	0	0	0	0	0
= Financement disponible	3 012 260	3 377 480	1 514 332	547 272	880 474

-->de la CAF Brute au financement disponible:

la CAF Brute qui représente l'excédent des produits de fonctionnement réel par rapport aux charges de fonctionnement réelles doit permettre a minima de couvrir le remboursement en capital des emprunts.

une fois cette opération réalisée, on parlera de CAF nette.

En rajoutant à la CAF nette les autres ressources (dotations, subventions, FCTVA...) hors emprunts, il en ressort un financement disponible.

Pour Pérols, la CAF nette est devenue positive en 2016. La commune dispose d'une CAF lui permettant de rembourser les annuités d'emprunt en capital, mais également de disposer d'un financement disponible de 880K€ pour ses projets.

► L'emprunt

En €	Les emprunts				
	2012	2013	2014	2015	2016
Emprunts de l'exercice	2 600 000	4 604 673	2 027 833	2 000 000	0

Pour mémoire l'encours de la dette au 31/12/2016 représentait 1 225€/hab (moyenne départementale 1281€).

► L'impact sur le fonds de roulement

En €	Impact des opérations d'investissement sur le fonds de roulement				
	2012	2013	2014	2015	2016
Variation des emplois stables d'investissement	8 748 016	7 044 350	4 850 283	2 935 687	3 478 646
Immobilisations incorporelles, corporelles et en cours	6 887 011	5 622 226	2 832 874	1 982 888	1 762 908
Remboursement en capital des emprunts et dettes assimilés	1 770 215	1 368 784	1 827 274	937 799	1 626 289
Variation des ressources stables d'investissement	7 382 476	9 350 937	5 369 439	3 485 072	2 506 763
CAF Brute	2 335 516	1 406 259	783 521	716 186	2 026 952
Emprunts de l'exercice	3 798 299	4 604 673	2 951 280	2 000 000	0
Impact sur le fonds de roulement	-1 365 540	2 306 587	519 156	549 384	-971 883

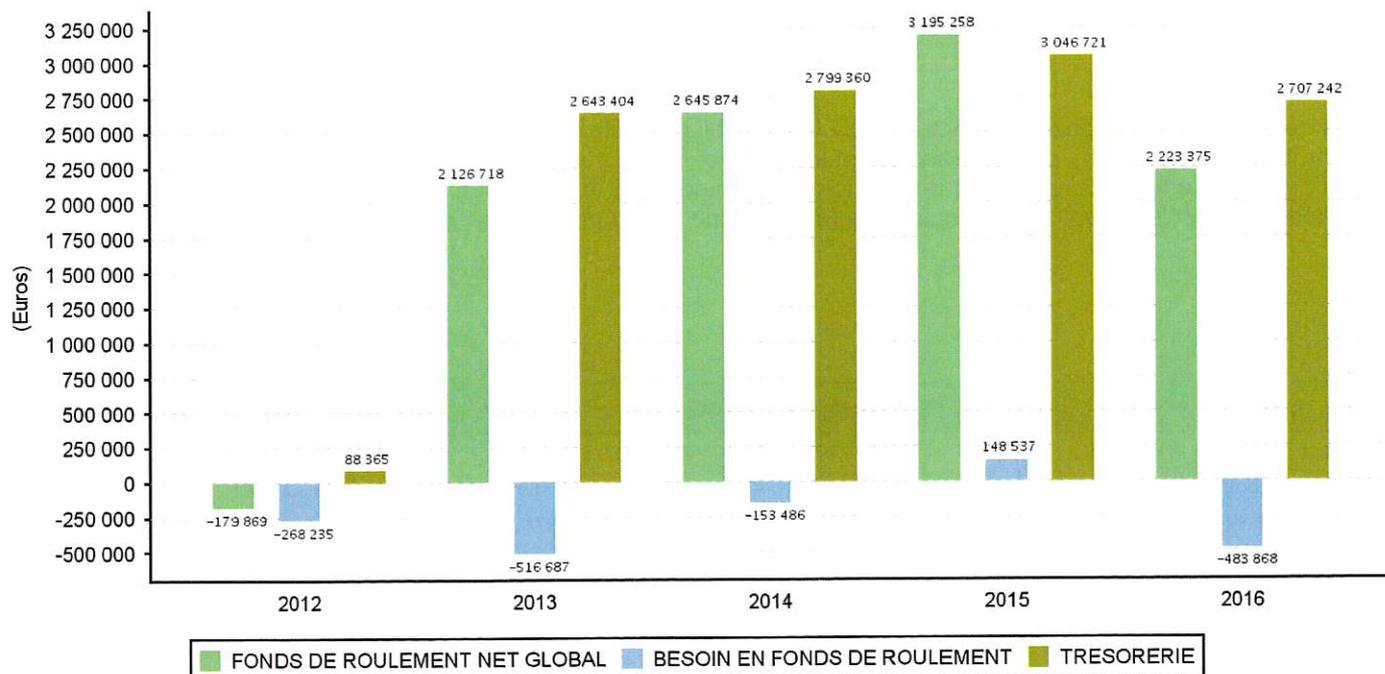
L'année 2016 est marquée par un prélèvement sur le fonds de roulement pour financer une partie de l'investissement.

2.2 / LES ÉQUILIBRES BILANCIELS

La mesure de l'équilibre financier s'effectue par le biais du bilan fonctionnel. Etabli à partir d'un reclassement des postes du bilan par fonction (opérations d'investissement et leur financement ; dettes et créances à court terme ; trésorerie), il met en évidence trois grandeurs caractéristiques : le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie, qui permettent d'apprécier la solidité financière de la commune ou du groupement.

En €	Bilan fonctionnel					Evolution	
	2012	2013	2014	2015	2016	2015 / 2016	2012 / 2016
Ressources à moyen et long terme	60 229 071	73 431 240	69 640 744	71 928 953	72 613 917	1,0 %	20,6 %
Actif immobilisé brut	60 408 939	71 304 522	66 994 869	68 733 695	70 390 542	2,4 %	16,5 %
Fonds de roulement net global	-179 868	2 126 718	2 645 874	3 195 258	2 223 375	-30,4 %	1 336,1 %
Créances courantes	394 014	561 888	639 251	2 205 083	1 727 510	-21,7 %	338,4 %
Dont liaison avec les BA (solde débiteur)	0	0	0	0	0	-	-
Autres créances diverses	0	0	0	0	0	-	-
Dettes courantes	570 545	957 690	701 251	1 986 515	2 075 257	4,5 %	263,7 %
Dont liaisons avec les BA (solde créditeur)	188 825	225 622	181 673	159 279	198 049	24,3 %	4,9 %
Autres dettes diverses	91 703	120 884	91 486	70 031	136 121	94,4 %	48,4 %
Besoin en fonds de roulement	-268 234	-516 687	-153 486	148 537	-483 867	-425,8 %	-80,4 %
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	0	-	-
Régies, avances et virements internes	-204	100	125	200	13 850	6 825,0 %	6 889,2 %
Disponibilités	88 570	2 643 304	2 799 236	3 046 522	2 693 393	-11,6 %	2 941,0 %
Crédits et lignes de trésorerie	0	0	0	0	0	-	-
Trésorerie	88 366	2 643 405	2 799 360	3 046 721	2 707 243	-11,1 %	2 963,7 %

Évolution des Agrégats du Bilan Fonctionnel



Le fonds de roulement diminue en 2016 de -30.4% et représente 245€/hab (moyenne départementale 246€).

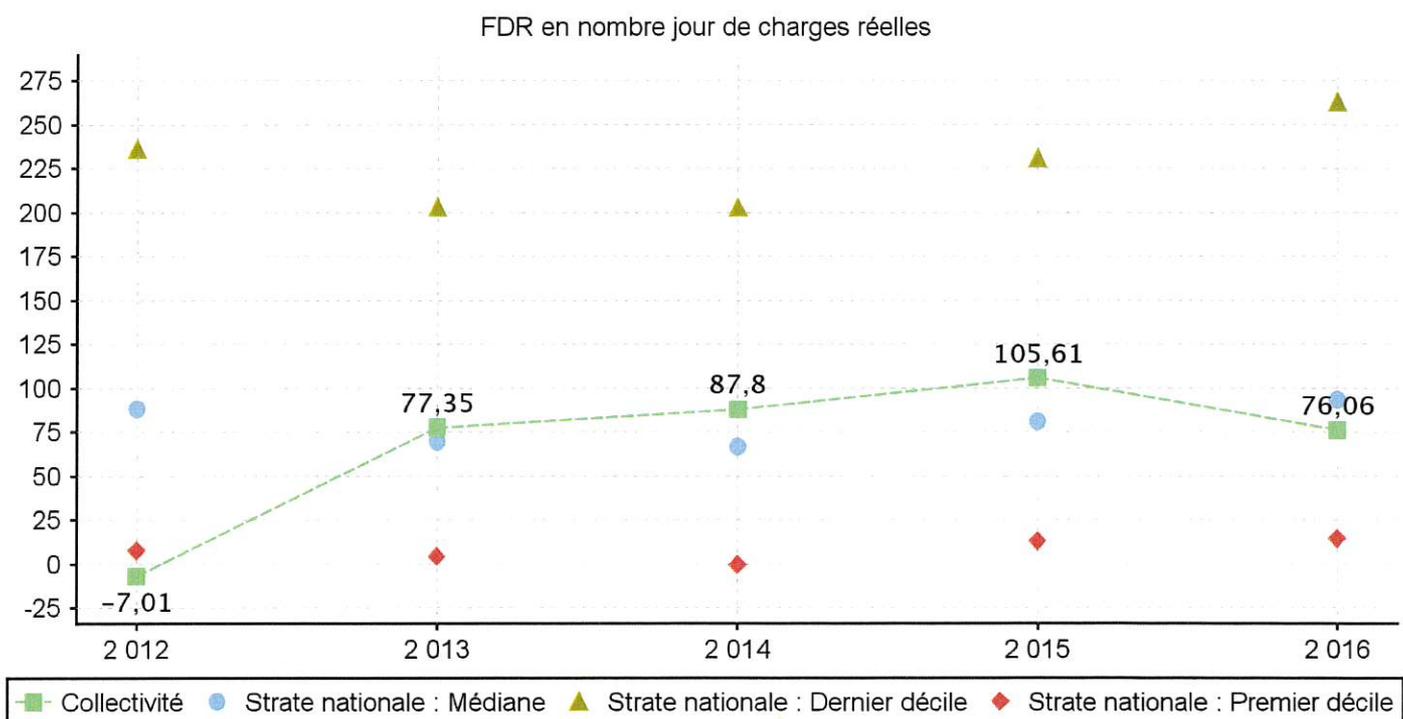
Le besoin en fonds de roulement au 31/12/2016 est devenu négatif suite à la forte hausse des autres dettes diverses.

La trésorerie qui s'élève à 2 707K€ diminue de -11.1% par rapport à 2015.
Aucune ligne de trésorerie a été contractée.

2.2.1 / LE FONDS DE ROULEMENT (FDR)

Le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources stables de long terme du groupement, issues de son cycle de financement et les emplois stables, issus du cycle d'investissement. L'excès de ressources de long terme constitue dans cette optique une ressource de trésorerie permettant d'assurer le financement des besoins liés au cycle d'exploitation (décalage entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses) et/ou de consolider sa situation patrimoniale.

	Évolution du fonds de roulement					Repères - 2016
	2012	2013	2014	2015	2016	Strate départementale
Fonds de roulement	-179 868	2 126 718	2 645 874	3 195 258	2 223 375	
Fonds de roulement en €/hab	-21	246	305	358	245	246
FDR en nombre de jours de charges réelles	-7	77	88	106	76	96



Rappel:

Le fonds de roulement peut être analysé comme un filet de sécurité qui permet à la collectivité de faire face au décalage entre ses encaissements et décaissements.

Un fonds de roulement trop faible se traduit par des problèmes de trésorerie ou la nécessité de recourir à une ligne de trésorerie.

Pour Pérois, le fonds de roulement représentait en 2015 105.61 jours de couverture des charges réelles de la collectivité (médiane nationale égale à 25 jours).

Si le chiffre 2016 diminue à 76.06 jours, il reste largement au dessus de la médiane.

► Les ressources stables :

Les ressources stables s'élèvent 72 613K€ en 2016 contre 71928K€ en 2015, soit + 1%; l'ensemble des dettes financières représente 15.30% des ressources stables en 2016 contre 17.71% en 2015.

► Les emplois stables

Taux de vétusté des immobilisations

	2012	2013	2014	2015	2016
Matériel et outillage de voirie et des autres installations, matériel et outillages techniques	71,38 %	74,53 %	74,81 %	78,62 %	73,29 %
Autres immobilisations corporelles	59,82 %	62,06 %	65,76 %	71,59 %	74,02 %
Constructions	1,02 %	0,03 %	0,06 %	0,08 %	0,10 %

Le taux de vétusté des immobilisations mesure la part moyenne des immobilisations déjà amorties et permet d'en déduire l'âge moyen des équipements.

--> concernant le matériel et outillage de voirie et autres installations, matériels et outillages techniques avec un taux de 73.29% en 2016, ces équipements sont vieillissants.

2.2.2 / LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)

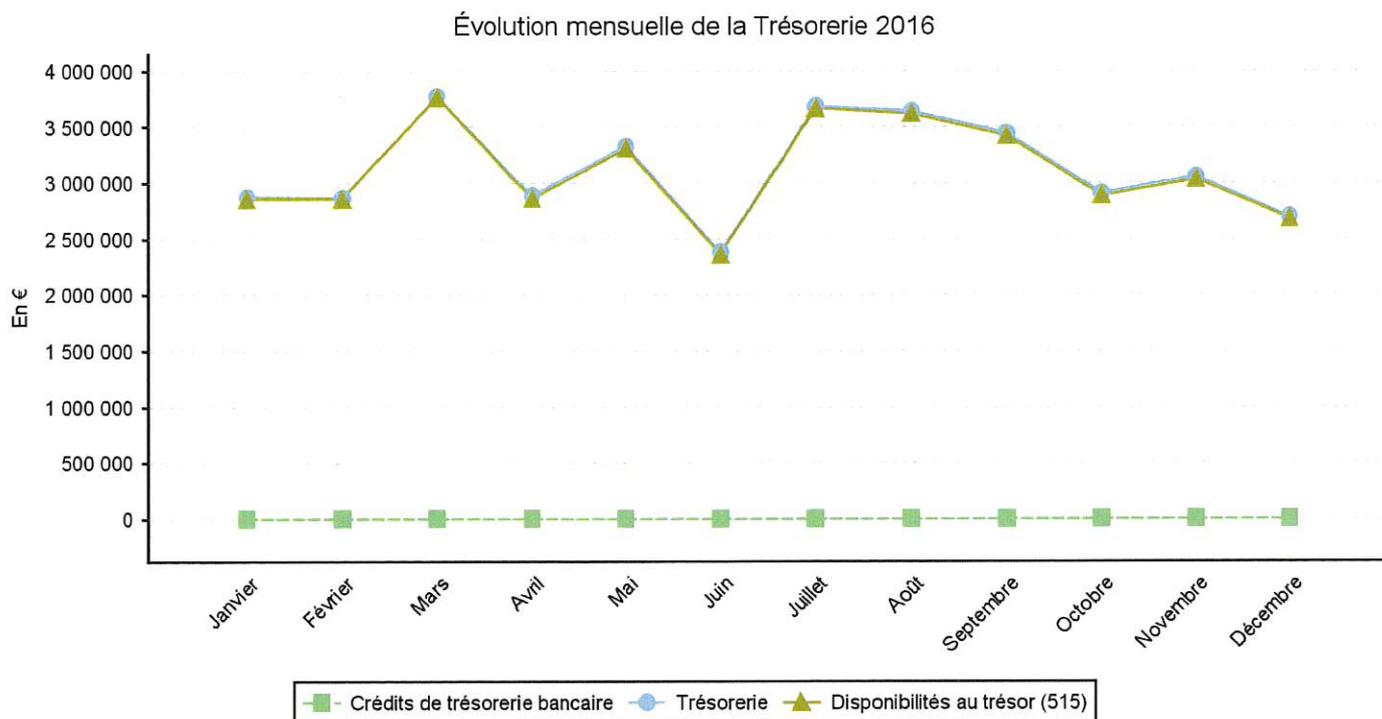
Le besoin en fonds de roulement correspond à la différence entre d'une part l'ensemble des créances et des stocks et d'autre part les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales ...). Il traduit le décalage entre la perception des recettes et le paiement des dépenses. Ainsi, une créance constatée mais non encaissée génère un besoin de financement. À l'inverse une dette constatée mais non payée permet de diminuer ce besoin.

Le besoin de fonds de roulement devient négatif au 31/12/2016.

La commune de Pérols n'a donc pas besoin d'utiliser ses excédents de ressources à long terme (fonds de roulement) pour financer d'éventuels besoins à court terme.

2.2.3 / LA COUVERTURE DU BFR PAR LE FDR : LA TRÉSORERIE

Dans l'optique bilancielle, la trésorerie apparaît comme une résultante : c'est la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement. Elle correspond également à la différence entre les liquidités de la collectivité et ses financements à court terme retracés au bilan.



La trésorerie s'élève au 31/12/2016 à 2 707K€. La commune n'a pas eu recours en 2016 à des lignes de trésorerie.

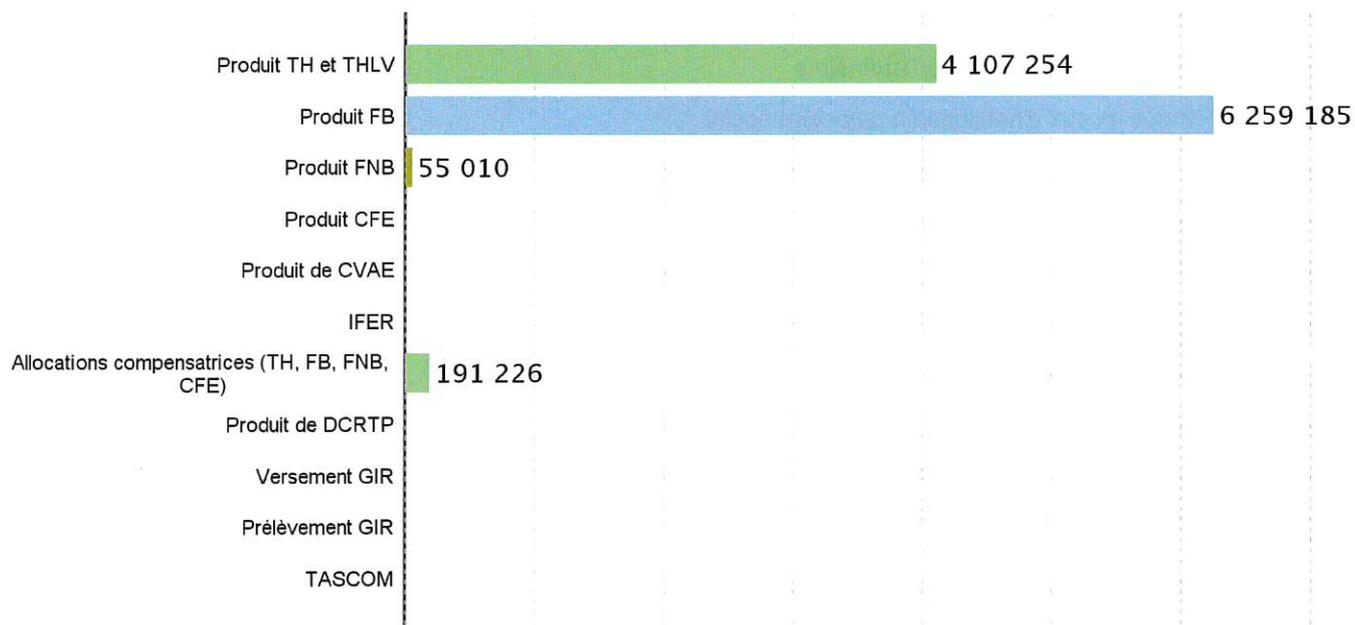
3 / MARGES DE MANOEUVRE

3.1/ OPTIMISATION DES RESSOURCES

3.1.1 / LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Produits de fiscalité en 2016

En €



La ville de Pérols a utilisé le levier fiscal de manière significative en 2016 pour assainir la situation financière de la collectivité. C'est un exercice qui a bien sûr ses limites. Les marges de manœuvre sont probablement à rechercher ailleurs que dans l'évolution des taux d'imposition à l'avenir.

► Le paysage fiscal

Étude des bases imposées

Repères - 2016

Données économiques	2016	Strate départementale
TH : Nombre de logements soumis à la taxe d'habitation	4 214	
Part des résidences secondaires	4,8 %	22,7 %
Nombre de logements vacants	0	18
TFB : Bases communales imposées au foncier bâti	19 676 521	
Part des bases FB des locaux d'habitation ordinaires	54,3 %	75,4 %
Part des bases FB des locaux d'habitation à caractère social	0,2 %	0,9 %
Part des bases FB des locaux d'habitation soumis à la loi de 1948	0,0 %	0,0 %
Part des bases FB des autres locaux passibles de la TH	0,0 %	0,1 %
Part des bases FB des locaux à usage professionnel ou commercial	45,2 %	19,9 %
Part des bases FB des établissements industriels et assimilés	0,2 %	3,6 %
CFE : cotisation foncière des entreprises		
Nombre d'établissements imposés à la cotisation foncière des entreprises	1 187	603
Nombre d'établissements imposés à la CFE au nom de la commune	0	0
Nombre d'établissements imposés à la CFE au nom du GFP à FPU/FPZ/FPE	1 187	603
Nombre d'entreprises imposées à la cotisation minimum de CFE	783	406
Nombre d'entreprises imposées à la cotisation minimum de CFE au profit de la commune	0	0
Nombre d'entreprises imposées à la cotisation minimum de CFE au profit du groupement à FPU/FPZ/FPE	783	406

En €	Bases nettes "ménages"	Repères - 2016	
		Commune	Strate départementale En € / hab
	2016		
Taxe d'habitation (TH)	18 401 725	2 029	1 759
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	19 676 521	2 169	1 417
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	38 203	4	13
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	0	0	0

En €	Bases nettes de CFE	Repères - 2016	
		Commune	Strate départementale En € / hab
	2016		
Imposées au profit de la commune	0	0	0
Imposées au profit du GFP à fiscalité additionnelle ou ZAE (hors zone)	0	0	0
Imposées au profit du GFP à FPU ou ZAE/TPE (en zone)	7 823 511	862	348

En € Bases de taxe d'enlèvement des ordures ménagères imposées

En €	Bases de taxe d'enlèvement des ordures ménagères imposées	Repères - 2016	
		Commune	Strate départementale En € / hab
	2016		
Imposées au profit de la commune seule	0	0	0
Imposées au profit du GFP compétent	19 921 882	2 196	1 412

► La politique d'abattement de taxe d'habitation

La taxe d'habitation a pour base la valeur locative cadastrale des logements et de leurs dépendances.

Le conseil municipal peut voter des abattements en faveur de certaines catégories de redevables, qui viennent réduire la valeur locative des logements affectés à l'habitation principale : un abattement obligatoire pour charges de famille, dont le taux peut être modulé en fonction d'une fourchette légale, et trois abattements facultatifs à la base (le premier général, le deuxième en faveur des personnes dont le revenu fiscal de référence n'excède pas certaines limites et le troisième en faveur des personnes handicapées).

Ces abattements, récapitulés dans le tableau suivant, sont décidés par la commune et diminuent donc la base d'imposition

Réductions de bases TH décidées sur délibération par la commune

2016	Taux d'abattement appliqué	Date de la délibération	Montant des bases exonérées sur délibération (en €)
Abattements obligatoires			
Abattements «personnes à charges» (PAC) rangs 1 et 2 (cas général) sur délibération de la commune (1)	10,0 %	-	0
Abattements «personnes à charges» (PAC) rangs 3 et + (cas général) sur délibération de la commune (2)	15,0 %	-	0
Abattements «personnes à charges» (PAC) rangs 1 et 2 (ancienne contribution mobilière de 1973) sur délibération de la commune	-	-	0
Abattements «personnes à charges» (PAC) rangs 3 et + (ancienne contribution mobilière de 1973) sur délibération de la commune	-	-	0
Abattements facultatifs			
Abattement général à la base de la commune	0	-	0
Abattement spécial à la base de la commune	0,0 %	-	0
Abattement spécial handicapés à la base	10,0 %	27/05/15	1 497
Total des abattements en TH sur délibération			1 497

(1) Taux minimum légal : 10 % en métropole et 5 % dans les DOM.

(2) Taux minimum légal : 15 % en métropole et 5 % dans les DOM.

En €	Valeur locative moyenne des locaux d'habitation	Repères - 2016	
		2016	Strate départementale
Valeur locative moyenne		4 990	3 496

Taxe d'habitation sur les logements vacants

2016	Date de délibération	Bases remises à imposition en 2016 (en €)
Base taxable THLV de la commune	-	0

► La politique d'exonérations et d'abattements de taxe foncière des propriétés bâties et non bâties et de TEOM.

Des exonérations temporaires, dégrèvements et abattements peuvent également être décidés par délibération, sous certaines conditions, et viennent réduire la base d'imposition à la taxe foncière, à la taxe foncière sur les propriétés bâties ou à la TEOM.

En € **Réductions et majorations de bases de TFB décidées sur délibération par la commune**

2016	Montant des bases exonérées sur délibération	Exonérations de droit pouvant être supprimées sur délibération
Total bases TFB exonérées	0	0
Exonérations en faveur de l'implantation des entreprises	0	
Exonérations en faveur de l'innovation et de la recherche	0	
Exonérations en faveur de la protection et de l'environnement	0	
Exonérations en faveur de certaines activités	0	
Exonérations en faveur de certains logements	0	

En matière de taxe foncière sur les propriétés non bâties, des exonérations temporaires peuvent être votées, visant des terrains dont les semis ou les plantations sont spécifiques (pour exemple : oliviers, arbres truffiers, noyers ;...). Des dégrèvements de la taxe foncière sur les propriétés non bâties peuvent aussi être accordés, sous certaines conditions, aux jeunes agriculteurs.

En €		Les exonérations de TEOM	
	2016	Montant des bases exonérées sur délibération	
Total bases TEOM exonérées sur délibération		0	

En €		Réductions de bases de TFNB sur délibération par la commune	
	2016	Montant des bases exonérées	
Total bases FNB exonérées sur délibération		0	

Les dégrèvements de taxe foncière sur les propriétés non bâties			
2016	Date de la délibération	Durée du dégrèvement accordée en année(s)	Montant du dégrèvement
Dégrèvement jeunes agriculteurs (part collectivité)	-	0	0

► La politique fiscale concernant les entreprises

L'étude précédente des bases imposées en matière de fiscalité des « professionnels » permet de mettre en avant le paysage fiscal et les marges de manoeuvre de la commune à l'égard de cette catégorie de contribuables. Cette possibilité d'action dépend principalement du régime fiscal de la commune et de son appartenance à un groupement.

La collectivité dispose notamment d'une possibilité d'action sur la base minimum de CFE et sur les exonérations concernant

En €

Les exonérations de CFE

2016	CFE et CVAE exonérées sur délibération(s)		Exonération de CFE et CVAE de droit pouvant être supprimées sur délibérations	
	Base de CFE	Base de CVAE	Base de CFE	Base de CVAE
Total bases CFE exonérées	0	0	0	0
Exonérations en faveur de l'implantation des entreprises	0			
Exonérations en faveur de l'innovation et de la recherche	0			
Exonérations en faveur de la protection et de l'environnement	0			
Exonérations en faveur de certaines activités	0			
Exonérations en faveur de certaines installations	0			

Modification des règles de répartition de la CVAE (communes membres d'un GFP à fiscalité additionnelle)

2016	Date de la délibération	% pour la commune	% pour le groupement
Modification des règles de répartition de la CVAE (1)	-	0,0 %	0,0 %

(1) Communes membres d'un GFP à fiscalité additionnelle

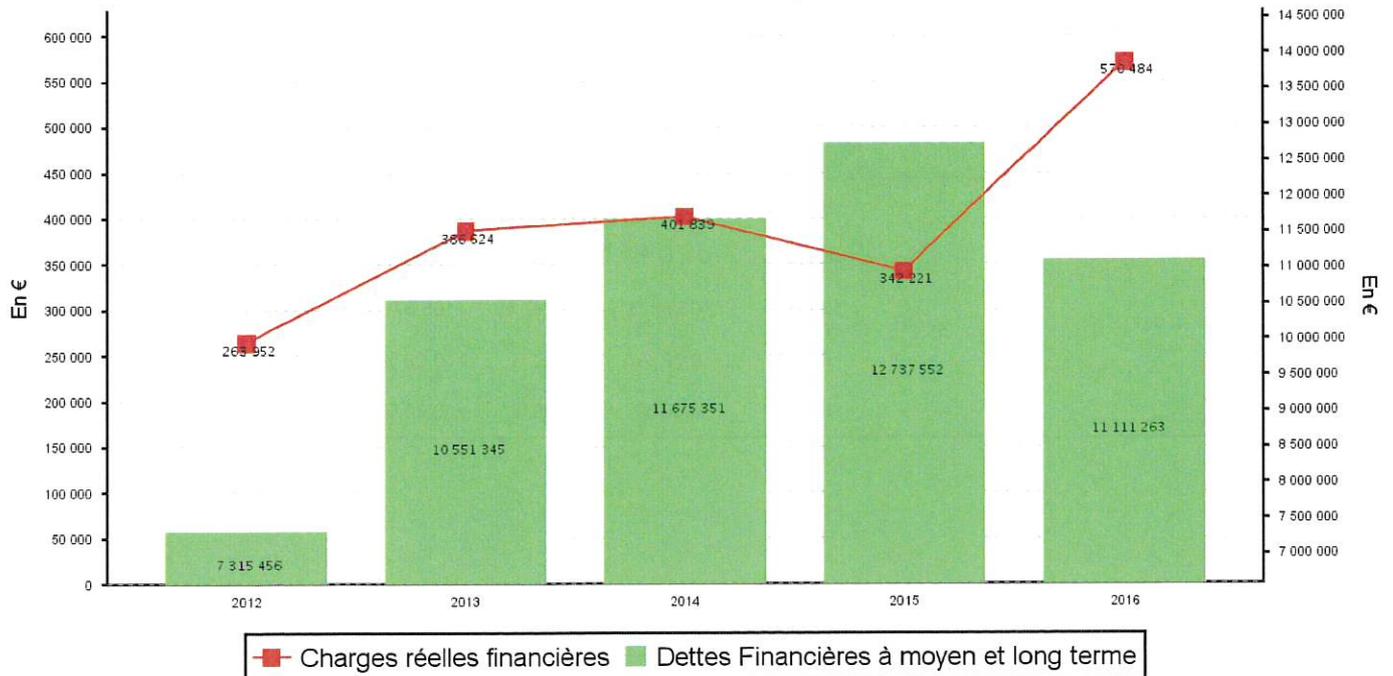
► La politique de taux

Les taux d'imposition des quatre taxes directes locales (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, cotisation foncière des entreprises) ne peuvent être votés indépendamment les uns des autres. Ces règles de liens visent à répartir les évolutions de taux entre les différentes catégories de contribuables.

	Taux des impôts locaux votés par la commune					Repères - 2016
	2012	2013	2014	2015	2016	Strate départementale
Taux TH et THLV	16,41 %	16,41 %	16,41 %	16,41 %	22,32 %	17,40 %
Taux FB	23,39 %	23,39 %	23,39 %	23,39 %	31,81 %	25,37 %
Taux FNB	105,87 %	105,87 %	105,87 %	105,87 %	143,98 %	95,34 %
Taux fixe TAFNB	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux CFE	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

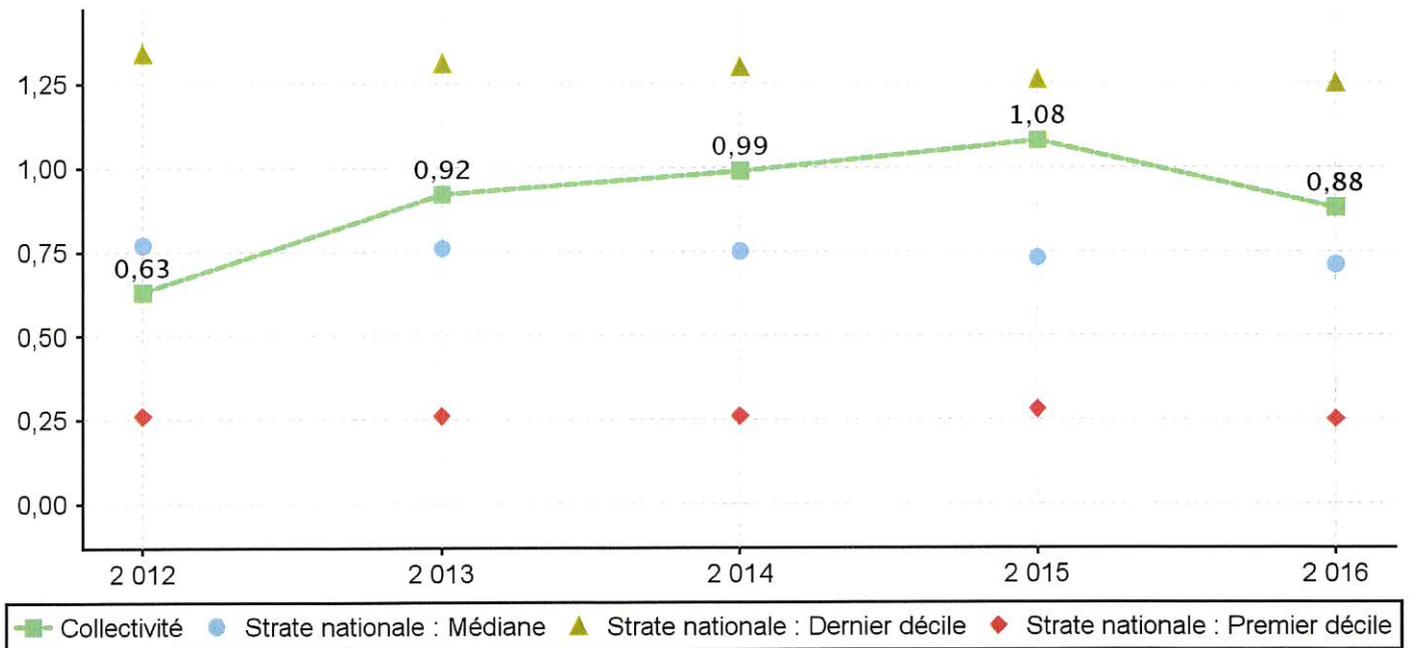
3.1.2 / ANALYSE DE L'ENDETTEMENT

Évolution des dettes et des charges financières



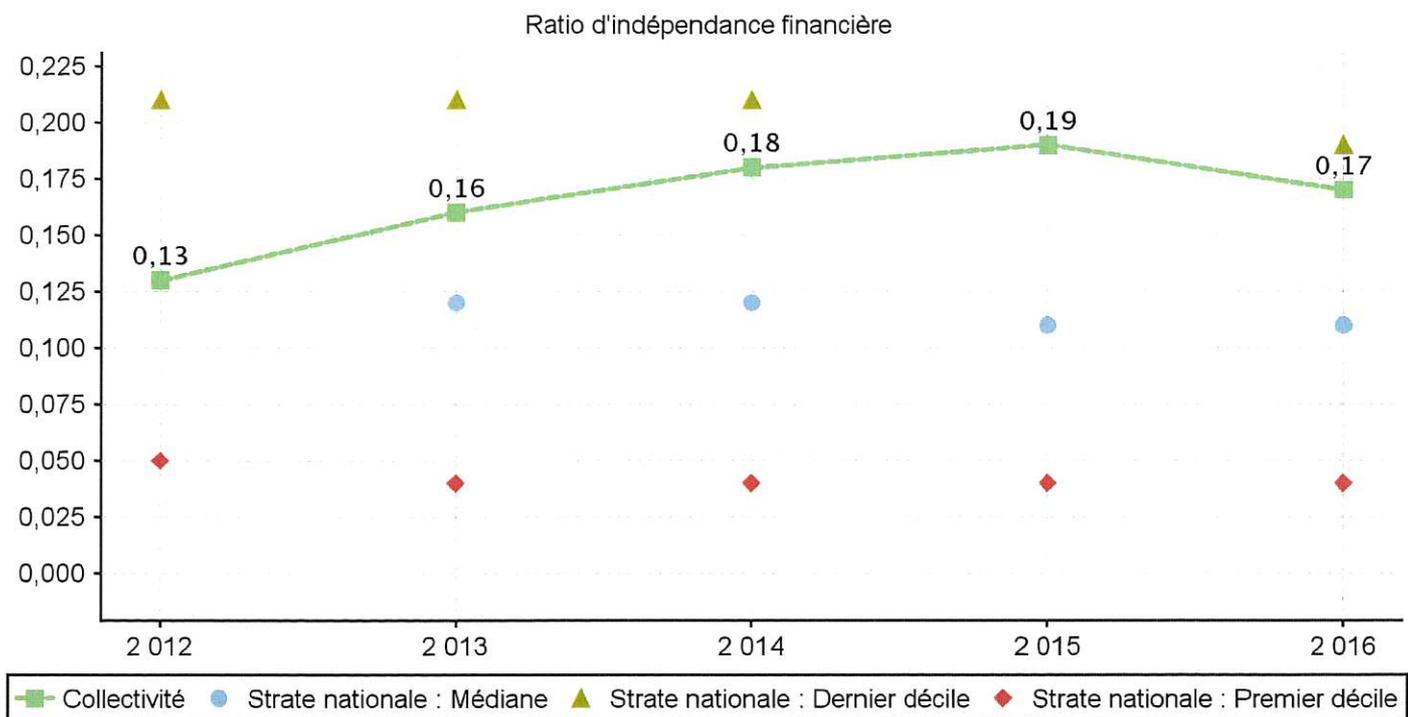
Les charges financières augmentent de +66.7% en 2016 (recours à un emprunt de 2 000K€ en 2015).
Le volume de la dette (11 111K€) qui représente 1 225€/hab (moyenne départementale 1281€) diminue de -12.77% en 2016.

Ratio d'endettement
En année(s) de produits réels de fonctionnement



Si le ratio s'améliore en 2016 en s'établissant à 0.88, il reste supérieur à la moyenne nationale(0.52).
(recours à l'emprunt)

Il faudrait à la commune de Pérols 17 mois de produits de fonctionnement réels pour rembourser sa dette.



Ce ratio mesure le taux de dépendance de la collectivité.

Après avoir passé de 0.19 en 2015, le ratio d'indépendance financière (0.17) revient à un niveau inférieur à celui de 2014 (0.18).

Il reste cependant largement au dessus de la médiane (0.050).

Pérois présente donc un degré de dépendance relativement élevé. Cette situation s'explique par un recours important à l'emprunt notamment sur la période 2014-2015.

► Le coefficient d'autofinancement courant

Le coefficient d'autofinancement courant mesure l'aptitude de la commune à autofinancer ses investissements, après avoir couvert ses charges et les remboursements de dettes.

	Le coefficient d'autofinancement courant					Repères - 2016
	2012	2013	2014	2015	2016	Strate départementale
Coefficient d'autofinancement courant	0,95	1,00	1,09	1,02	0,97	0,95

Pérois retrouve en 2016 une marge de manœuvre pour financer une partie de ses investissements par autofinancement. Toutefois avec un CAC de 0.97, cette marge reste limitée et demeure supérieure à la strate départementale (0.91).

3.2/ OPTIMISATION DES DÉPENSES

Cette actualisation de l'analyse réalisée en février dernier, elle-même étant une mise à jour de l'analyse 2015 a pour but principal d'intégrer les données de la strate départementale non disponibles en février dernier, même si certains commentaires ont été développés.

Son intérêt est d'être remise au plus vite à l'ordonnateur pour compléter ses informations sur la collectivité.

Aucun commentaire ne sera donc fait à ce stade sur l'optimisation des dépenses et la détection des facteurs de risques externes, analyse qui suppose une réflexion approfondie en liaison avec l'ordonnateur.

Le comptable public se tient bien évidemment à la disposition de la commune pour tout échange sur ces sujets.

3.2.1 / EN FONCTIONNEMENT

3.2.2 / EN INVESTISSEMENT

3.3 / FACTEURS DE RISQUES EXTERNES

LEXIQUE

Actif

À l'actif du bilan sont inscrits l'ensemble des biens du patrimoine (immobilisations pour leur valeur historique) ainsi que l'ensemble des éléments n'ayant pas vocation à y rester de manière durable (stocks, créances, trésorerie). L'actif immobilisé brut représente l'ensemble des immobilisations inscrites au bilan fonctionnel pour une durée supérieure à un an (dépenses d'équipement, titres de participations, opérations pour comptes de tiers). L'actif circulant désigne les stocks et créances qui se renouvellent au cours de l'exercice.

Annuité de la dette

L'annuité de la dette est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme pour les collectivités.

Autofinancement

(voir Capacité d'autofinancement)

Bases nettes

En ce qui concerne les « taxes ménages » à savoir la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties, les bases nettes imposées sur le territoire communal au profit de la commune s'entendent déduction faite des éventuelles réductions de bases accordées sur délibération par la commune ou décidées par l'État.

Besoin en Fonds de Roulement (BFR)

Le BFR représente, à la fin d'un exercice comptable, l'excédent des crédits consentis aux redevables de la collectivité (restes à recouvrer) sur les crédits obtenus de ses créanciers (fournisseurs, État). Une créance crée un besoin de financement. La collectivité a constaté un produit, mais ce produit n'a pas encore été recouvré. A l'inverse, une dette génère une ressource. Dans ce cas, la collectivité a effectivement enregistré une charge, mais celle-ci n'a pas encore été payée. Un BFR négatif constitue une ressource. En effet, cela signifie que les sommes non encore décaissées sont supérieures aux sommes non encore encaissées.

Bilan

Le bilan présente la situation patrimoniale de la collectivité à la date de clôture de l'exercice. Pour l'analyse financière, certaines rubriques du bilan sont reclassées afin de faire ressortir les grandeurs caractérisant la structure financière de la collectivité et d'apprécier son équilibre financier global.

Le bilan se présente sur deux colonnes: une colonne actif et une colonne passif. Il se découpe en trois grandes masses permettant de calculer trois grandeurs caractéristiques: les biens et financements à long terme (utilisés pour le calcul du fonds de roulement), l'ensemble des droits et obligations à court terme de la collectivité (calcul du besoin en fonds de roulement) et enfin la trésorerie dans son acception la plus large.

Capacité d'AutoFinancement Brute (C.A.F Brute)

Elle représente l'excédent des produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) sur les charges réelles de fonctionnement.

En section de fonctionnement, les calculs sont opérés selon l'optique « Crédit net » ou « Débit net » ce qui signifie respectivement « Crédit – Débit » ou « Débit – Crédit ». Les données tiennent alors compte des annulations de titres ou de mandats de l'exercice et des comptes de terminaison 9, à valeur soustractive. Par exemple, le débit net du compte 60 comprend le débit des comptes 601 à 608, moins le crédit de ces mêmes comptes (pour les annulations de mandats), moins le crédit du compte 609 (qui réduit le montant au débit du 60) et plus le débit de ce même compte (pour les annulations de titres portant sur le 609).

La CAF permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

Capitaux et assimilés

Ce sont les fonds à disposition de la commune à long terme hors dettes financières (dotations, réserves, résultat de l'exercice, subventions d'investissement, opérations pour comptes de tiers...).

Charges de fonctionnement réelles

En analyse financière M14, les charges réelles correspondent à des charges de fonctionnement qui donnent lieu ou donneront lieu à décaissement. Il s'agit des débits nets des comptes 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67 (sauf 675 et 676).

Compensations

Allocations versées par l'État aux collectivités locales pour compenser des pertes de recettes fiscales entraînées par les exonérations et allègements de bases décidées par voie législative.

Contribution Économique Territoriale (CET)

Elle est composée d'une Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et d'une Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises. Elle a été créée en 2010 en remplacement de la taxe professionnelle.

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Impôt direct perçu à partir de 2011 exclusivement au profit des communes et des EPCI. Elle est due chaque année par les personnes physiques ou morales ou par les sociétés non dotées de la personnalité morale qui exercent en France, à titre habituel, une activité professionnelle non salariée.

Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)

Impôt direct perçu à partir de 2011 au profit de toutes les collectivités territoriales. Elle s'applique aux entreprises entrant dans le champ d'application de la cotisation foncière des entreprises et dont le chiffre d'affaires excède 152 500 €.

Le produit de la CVAE est ensuite réparti à hauteur de 26,5 % pour le secteur communal, 48,5% pour les départements et 25 % pour les régions.

Décile

Le décile permet en statistique de diviser un ensemble de données, triées selon une relation d'ordre, en 10 parts égales, de sorte que chaque partie représente 1/10 de l'échantillon de population.

Dans cette trame, la collectivité est comparée à des collectivités de la même strate nationale d'appartenance.

Dépenses d'équipement

Il s'agit des débits des comptes 20, 21 et 23 – Crédits des comptes 237, 238. Figurent ici tous les équipements qui s'ajoutent ou retournent dans le patrimoine mobilier et immobilier de la commune : acquisitions et travaux nouveaux, retour de biens affectés, concédés...

Dotations de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP)

Versements de l'État mis en place en 2011 pour compenser la perte nette globale de ressources fiscales de chaque catégorie de collectivités résultant de la réforme fiscale (suppression de la taxe professionnelle). Pour chaque catégorie de collectivités, le panier de ressources 2010 avant réforme (y compris la compensation relais de la TP) est comparé au panier de ressources 2010 après réforme, ce qui permet de déterminer les collectivités « gagnantes » et « perdantes ».

Excédent Brut de Fonctionnement (EBF)

Il correspond à l'excédent des produits courants sur les charges courantes. C'est la ressource fondamentale de la commune indépendante des produits et charges financières et exceptionnelles. Il correspond au crédit net des comptes (70, 71, 72, 73, 74, 75) - Débit net des comptes (60, 61, 62, 63, 64, 65).

Financement disponible

Il représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes financières.

Fonds Nationaux de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR)

Mis en place en 2011, l'objectif est de neutraliser les effets négatifs ou positifs de la réforme fiscale portant suppression de la taxe professionnelle pour chaque collectivité à l'intérieur d'une même catégorie.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions d'investissements, les amortissements et provisions, les dettes financières à moyen long terme) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation).

Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au cours du temps.

Médiane

En statistique, la médiane correspond à la valeur qui permet de couper un ensemble des valeurs en deux parties égales. Dans cette trame, la collectivité est comparée à des collectivités de la même strate nationale d'appartenance.

Potentiel Financier

Le potentiel financier correspond au produit fiscal potentiel d'une commune majorée des dotations forfaitaires perçues par celle-ci. Utilisé notamment pour la répartition des dotations de péréquation versées par l'État aux communes, il permet d'apprécier la richesse d'une commune sur la base des taux moyens nationaux appliqués. Pour de plus amples informations, se référer au site « collectivite-locales.gouv.fr ».

Produits de fonctionnement réels

En analyse financière M14, les produits réels correspondent à des produits de fonctionnement (hors cession d'actifs) qui donnent lieu ou donneront lieu à encaissement. Il s'agit des crédits nets des comptes 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77 (sauf 775, 776, 777) et 79.

Résultat de fonctionnement ou résultat comptable

Différence entre le total des titres et le total des mandats émis en classes 7 et 6 de la section de fonctionnement.

Taxe Additionnelle au Foncier Non Bâti (TAFNB)

Impôt direct perçu depuis 2011 au profit des communes et de leurs groupements qui correspond au transfert des parts départementale et régionale du foncier non bâti vers le secteur communal. Le taux de cette taxe est figé. Le produit de cette taxe ne peut donc évoluer qu'en fonction de l'évolution des bases.

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Impôt direct facultatif, additionnel à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle est due par tout propriétaire d'une propriété imposable à la taxe foncière sur les propriétés bâties dans une zone où les déchets sont collectés. Les bases de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sont indiquées pour leurs montants nets (c'est-à-dire après réductions éventuelles suite à délibérations).

Taxe d'Habitation (TH)

Impôt direct perçu depuis 2011 uniquement au profit des communes et de leurs groupements. Elle est due par l'occupant au 1er janvier de l'année d'imposition d'un immeuble affecté à l'habitation, que ce soit à titre de résidence secondaire ou de résidence principale, et quelle que soit sa qualité (propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit).

Elle est calculée à partir de la valeur locative cadastrale, qui correspond au loyer annuel théorique que pourrait produire un immeuble bâti ou non bâti, s'il était loué dans des conditions normales.

Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB)

Impôt direct perçu depuis 2011 au profit des communes, de leurs groupements et des départements. Elle est due par le propriétaire d'immeuble au 1er janvier de l'année d'imposition. La taxe est assise sur la valeur locative cadastrale de la propriété diminuée d'un abattement forfaitaire de 50 %.

Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFNB)

Impôt direct perçu depuis 2011 au profit des communes et de leurs groupements. Elle est due par le propriétaire du terrain au 1er janvier de l'année d'imposition. La taxe est assise sur la valeur locative cadastrale de la propriété diminuée d'un abattement forfaitaire de 20 %.

Trésorerie

C'est l'ensemble des liquidités disponibles en caisse ou au compte au Trésor et des valeurs mobilières de placement.

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Règle de calcul de l'effet taux et de l'effet base

L'effet base et l'effet taux permettent de comprendre l'origine des produits de fiscalité entre 2 années consécutives.

Effet taux

Cette donnée retrace la variation du produit de fiscalité due aux **évolutions des taux décidés par la collectivité**

Elle est calculée en multipliant le différentiel de taux de 2 années par la base de l'année précédente.

$$\text{Formule} = [\text{Taux}(N) - \text{Taux}(N-1)] * \text{Base}(N-1)$$

Effet base

Cette donnée retrace la variation du produit de fiscalité due aux **évolutions des bases de la collectivité**

Elle est obtenue en multipliant le différentiel de base de 2 années par le taux de l'année considérée.

$$\text{Formule} = [\text{Base}(N) - \text{Base}(N-1)] * \text{Taux}(N)$$

Deux données permettent d'expliquer l'effet base : l'effet base nominale et l'effet base physique.

L'effet base nominale

Cette donnée retrace le montant d' « effet base » dû au coefficient annuel de revalorisation décidé en loi de finance.

$$\text{Formule} = \text{Taux}(N) * [\text{Base}(N-1)] * \{[\text{Coefficient de } N] - 1\}$$

L'effet base physique

Cette donnée retrace le montant d' « effet base » dû à l'évolution réelle des bases physiques.

$$\text{Formule} = \text{Taux de } N * \{[\text{Base de } N] - [\text{Base de } N-1]\} - \{[\text{Base de } N-1] * \{[\text{CCEF de } N] - 1\}\}$$

Strates de référence

Les données de la commune sont rapprochées de celle d'une des 31 strates de références pour lesquelles sont calculées des valeurs départementales, régionales ou nationales.

S'agissant des communes appartenant à un groupement à fiscalité additionnelle " 4 taxes " avec ou sans fiscalité professionnelle de zone / éolienne :

- ▶ Communes de moins de 250 habitants
- ▶ Communes de 250 à 499 habitants
- ▶ Communes de 500 à 1.999 habitants
- ▶ Communes de 2.000 à 3.499 habitants
- ▶ Communes de 3.500 à 4.999 habitants
- ▶ Communes de 5.000 à 9.999 habitants
- ▶ Communes de 10.000 à 19.999 habitants
- ▶ Communes de 20.000 à 49.999 habitants
- ▶ Communes de 50.000 à 99.999 habitants
- ▶ Communes de plus de 100.000 habitants

S'agissant des communes appartenant à un groupement à fiscalité professionnelle unique :

- ▶ Communes de moins de 250 habitants
- ▶ Communes de 250 à 499 habitants
- ▶ Communes de 500 à 1.999 habitants
- ▶ Communes de 2.000 à 3.499 habitants
- ▶ Communes de 3.500 à 4.999 habitants
- ▶ Communes de 5.000 à 9.999 habitants
- ▶ Communes de 10.000 à 19.999 habitants
- ▶ Communes de 20.000 à 49.999 habitants
- ▶ Communes de 50.000 à 99.999 habitants
- ▶ Communes de plus de 100.000 habitants

S'agissant des communes n'appartenant pas à un GFP :

- ▶ Communes de moins de 250 habitants
- ▶ Communes de 250 à 499 habitants
- ▶ Communes de 500 à 1.999 habitants
- ▶ Communes de 2.000 à 3.499 habitants
- ▶ Communes de 3.500 à 4.999 habitants
- ▶ Communes de 5.000 à 9.999 habitants
- ▶ Communes de 10.000 à 19.999 habitants
- ▶ Communes de 20.000 à 49.999 habitants
- ▶ Communes de 50.000 à 99.999 habitants
- ▶ Communes de plus de 100.000 habitants

La ville de Paris est quant à elle dans une catégorie dédiée.

En €	EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT					Evolution	
	2012	2013	2014	2015	2016	2015 / 2016	2012 / 2016
Ressources fiscales	8 737 524	8 503 605	8 595 918	7 352 332	9 822 726	33,6 %	12,4 %
DGF	911 525	956 200	897 737	715 653	422 946	-40,9 %	-53,6 %
Autres dotations et participations	620 694	683 004	913 857	926 355	1 051 925	13,6 %	69,5 %
Attributions de péréquations et de compensations	253 123	226 659	216 964	237 335	191 722	-19,2 %	-24,3 %
Autres produits courants	1 108 815	1 032 454	1 104 208	2 247 789	1 163 774	-48,2 %	5,0 %
Charges de personnel	5 645 054	5 883 904	6 647 836	6 799 142	6 551 026	-3,6 %	16,0 %
Achats et charges externes	2 920 116	3 110 531	3 371 707	3 321 273	2 787 681	-16,1 %	-4,5 %
autres charges courantes de fonctionnement	382 653	618 814	535 956	534 327	509 253	-4,7 %	33,1 %
Impôts et taxes	36 168	21 696	13 506	13 080	19 818	51,5 %	-45,2 %
Excédent brut de fonctionnement	2 647 688	1 766 976	1 159 679	811 642	2 785 313	243,2 %	5,2 %

	2012	2013	2014	2015	2016	2015 / 2016	2012 / 2016
Ressources fiscales	8 737 524	8 503 605	8 595 918	7 352 332	9 822 726	33,6 %	12,4 %
dont Impôts locaux	7 033 718	7 198 316	7 444 973	7 527 402	10 638 185	41,3 %	51,2 %
dont reversement de fiscalité des groupements	416 944	382 195	416 944	-1 416 000	-1 596 998	-12,8 %	-483,0 %
dont autres impôts et taxes	1 286 862	923 094	734 001	1 240 930	781 538	-37,0 %	-39,3 %
Dotations et participations	1 785 342	1 865 863	2 028 558	1 879 343	1 666 593	-11,3 %	-6,7 %
dont DGF	911 525	956 200	897 737	715 653	422 946	-40,9 %	-53,6 %
dont attributions de péréquations et de compensations	253 123	226 659	216 964	237 335	191 722	-19,2 %	-24,3 %
dont autres dotations et participations	620 694	683 004	913 857	926 355	1 051 925	13,6 %	69,5 %
Autres produits courants	1 108 815	1 032 454	1 104 208	2 247 789	1 163 774	-48,2 %	5,0 %
dont produits des services du domaine	975 958	952 894	981 868	1 998 443	1 013 521	-49,3 %	3,8 %
dont production stockée et travaux en régie	102 451	36 157	89 167	213 339	113 195	-46,9 %	10,5 %
dont autres produits de gestion courante	30 406	43 403	33 173	36 007	37 058	2,9 %	21,9 %
Produit de fonctionnement courant	11 631 680	11 401 922	11 728 683	11 479 465	12 653 092	10,2 %	8,8 %
Achats et charges externes	2 920 116	3 110 531	3 371 707	3 321 273	2 787 681	-16,1 %	-4,5 %
Charges de personnel	5 645 054	5 883 904	6 647 836	6 799 142	6 551 026	-3,6 %	16,0 %
Subventions, participations et contingents	259 403	450 352	378 767	325 596	327 524	0,6 %	26,3 %
Impôts et taxes	36 168	21 696	13 506	13 080	19 818	51,5 %	-45,2 %
Autres charges de gestion courante	123 251	168 462	157 188	208 731	181 730	-12,9 %	47,4 %
Charges de fonctionnement courant	8 983 992	9 634 946	10 569 005	10 667 823	9 867 779	-7,5 %	9,8 %
Excédent brut de fonctionnement	2 647 688	1 766 976	1 159 679	811 642	2 785 313	243,2 %	5,2 %
Reprises amortissements et provisions - Fonctionnement courant	0	110 371	0	0	0	-	-
Transferts de charges d'exploitation	0	0	0	0	0	-	-
Dotations aux amort et prov exploitation	275 261	282 903	288 557	402 027	440 223	9,5 %	59,9 %
Résultat courant non financier	2 372 427	1 594 444	871 122	409 616	2 345 091	472,5 %	-1,2 %
Produits financiers	4 036	32	30	22	14	-36,4 %	-99,7 %
Charges financières	263 952	386 624	401 839	342 221	570 484	66,7 %	116,1 %
Résultat courant financier	-259 916	-386 592	-401 810	-342 199	-570 470	-66,7 %	-119,5 %
Produits exceptionnels	65 351	91 015	56 293	410 426	47 668	-88,4 %	-27,1 %
Charges exceptionnelles	117 607	65 140	30 641	33 683	235 560	599,3 %	100,3 %
Résultat exceptionnel	-52 256	25 875	25 652	376 743	-187 892	-149,9 %	-259,6 %
Résultat de fonctionnement	2 060 255	1 233 727	494 964	444 159	1 586 729	257,2 %	-23,0 %

En €	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE					Évolution	
	2012	2013	2014	2015	2016	2015/2016	2012/2016
RESSOURCES FISCALES	8 737 524	8 503 605	8 595 918	7 352 332	9 822 726	33,6 %	12,4 %
Impôts locaux	7 033 718	7 198 316	7 444 973	7 527 402	10 638 185	41,3 %	51,2 %
Reversement de fiscalité des groupements	416 944	382 195	416 944	-1 416 000	-1 596 998	-12,8 %	-483,0 %
Autres impôts et taxes	1 286 862	923 094	734 001	1 240 930	781 538	-37,0 %	-39,3 %
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 785 342	1 865 863	2 028 558	1 879 343	1 666 593	-11,3 %	-6,7 %
DGF	911 525	956 200	897 737	715 653	422 946	-40,9 %	-53,6 %
Attributions de péréquations et de compensations	253 123	226 659	216 964	237 335	191 722	-19,2 %	-24,3 %
Autres dotations et participations	620 694	683 004	913 857	926 355	1 051 925	13,6 %	69,5 %
AUTRES PRODUITS RÉELS	1 173 736	1 072 578	1 158 804	2 527 237	1 206 761	-52,2 %	2,8 %
Produits réels financiers	4 036	32	30	22	14	-36,4 %	-99,7 %
Produits réels exceptionnels	60 886	40 093	54 566	279 426	42 973	-84,6 %	-29,4 %
ventes et autres produits courants non financiers	1 108 815	1 032 454	1 104 208	2 247 789	1 163 774	-48,2 %	5,0 %
dont produits des services du domaine	975 958	952 894	981 868	1 998 443	1 013 521	-49,3 %	3,8 %
dont production stockée et travaux en régie	102 451	36 157	89 167	213 339	113 195	-46,9 %	10,5 %
dont autres produits de gestion courante	30 406	43 403	33 173	36 007	37 058	2,9 %	21,9 %
PRODUITS RÉELS DE FONCTIONNEMENT	11 696 602	11 442 047	11 783 279	11 758 913	12 696 080	8,0 %	8,5 %
CHARGES DE PERSONNEL	5 645 054	5 883 904	6 647 836	6 799 142	6 551 026	-3,6 %	16,0 %
Rémunération du personnel et charges sociales	5 474 517	5 704 342	6 461 915	6 612 277	6 372 884	-3,6 %	16,4 %
Personnel extérieur à la collectivité	28 122	26 095	24 102	22 983	24 126	5,0 %	-14,2 %
Impôt, taxes et versements assimilés sur rémunérations	142 415	153 467	161 819	163 882	154 016	-6,0 %	8,1 %
SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS	259 403	450 352	378 767	325 596	327 524	0,6 %	26,3 %
Contingents et participations obligatoires	112 753	179 902	110 580	66 358	81 031	22,1 %	-28,1 %
Subventions de fonctionnement versées	146 650	270 450	268 187	259 237	246 492	-4,9 %	68,1 %
CHARGES RÉELLES FINANCIÈRES	263 952	386 624	401 839	342 221	570 484	66,7 %	116,1 %
Charges d'intérêts	247 382	372 904	367 658	338 684	472 592	39,5 %	91,0 %
Autres charges financières	16 570	13 720	34 181	3 537	97 893	2 667,7 %	490,8 %
AUTRES CHARGES RÉELLES	3 192 677	3 314 906	3 571 315	3 575 767	3 220 093	-9,9 %	0,9 %
Achats et variations de stocks	1 084 256	1 105 777	1 099 518	1 082 394	842 338	-22,2 %	-22,3 %
Autres charges externes	1 835 860	2 004 754	2 272 188	2 238 879	1 945 343	-13,1 %	6,0 %
Impôts et taxes	36 168	21 696	13 506	13 080	19 818	51,5 %	-45,2 %
Autres charges de gestion courante	123 251	168 462	157 188	208 731	181 730	-12,9 %	47,4 %
Charges réelles exceptionnelles	113 142	14 217	28 914	32 683	230 864	606,4 %	104,0 %
CHARGES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	9 361 087	10 035 787	10 999 758	11 042 727	10 669 128	-3,4 %	14,0 %
CAF BRUTE	2 335 516	1 406 259	783 521	716 186	2 026 952	183,0 %	-13,2 %
Autres produits non réels	4 465	161 294	1 727	131 000	4 696	-96,4 %	5,2 %
Autres charges non réelles	279 726	333 826	290 284	403 027	444 918	10,4 %	59,1 %
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	2 060 255	1 233 727	494 964	444 159	1 586 729	257,2 %	-23,0 %

En €	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE					Évolution	
	2012	2013	2014	2015	2016	2015 / 2016	2012 / 2016
EXCÉDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT	2 647 688	1 766 976	1 159 679	811 642	2 785 313	243,2 %	5,2 %
Transferts de charges d'exploitation	0	0	0	0	0	-	-
Produits réels financiers	4 036	32	30	22	14	-36,4 %	-99,7 %
Charges réelles financières	263 952	386 624	401 839	342 221	570 484	66,7 %	116,1 %
Produits réels exceptionnels	60 886	40 093	54 566	279 426	42 973	-84,6 %	-29,4 %
Charges réelles exceptionnelles	113 142	14 217	28 914	32 683	230 864	606,4 %	104,0 %
CAF BRUTE	2 335 516	1 406 259	783 521	716 186	2 026 952	183,0 %	-13,2 %
Remboursement en capital des emprunts et dettes assimilées	1 770 215	1 368 784	1 827 274	937 799	1 626 289	73,4 %	-8,1 %
Refinancement et remboursements temporaires	1 198 299	0	923 447	0	0	-	-100,0 %
CAF NETTE	1 763 599	37 475	-120 306	-221 613	400 662	280,8 %	-77,3 %
Remboursement des autres dettes	0	0	0	0	0	-	-
CAF NETTE DES AUTRES DETTES	1 763 599	37 475	-120 306	-221 613	400 662	280,8 %	-77,3 %
Variation des ressources propres	864 710	1 890 322	1 181 928	612 177	372 540	-39,1 %	-56,9 %
dont fonds globalisé d'investissement	648 521	1 114 357	903 459	519 285	310 897	-40,1 %	-52,1 %
dont autres fonds globalisés d'investissement	0	0	0	0	0	-	-
dont subventions et fonds d'investissement transférables	0	0	0	0	0	-	-
dont subventions et fonds d'investissement non transférables	216 188	775 965	278 469	92 892	61 643	-33,6 %	-71,5 %
Produits de cession d'actifs	4 372	12 133	1 727	1 000	2 000	100,0 %	-54,3 %
FINANCEMENT PROPRE	2 632 681	1 939 930	1 063 349	391 563	775 202	98,0 %	-70,6 %
Autres ressources d'investissement	379 579	1 437 550	450 982	155 709	105 272	-32,4 %	-72,3 %
FINANCEMENT DISPONIBLE	3 012 260	3 377 480	1 514 332	547 272	880 474	60,9 %	-70,8 %

En €

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Évolution

	2012	2013	2014	2015	2016	2015 / 2016	2012 / 2016
Immobilisations incorporelles, corporelles et en cours	6 887 011	5 622 226	2 832 874	1 982 888	1 762 908	-11,1 %	-74,4 %
Immobilisations affectées, concédées et mises à disposition	0	0	0	0	0	-	-
Mouvements sur immobilisations n'appartenant pas à la collectivité	0	0	0	0	0	-	-
Subventions d'équipement versées	84 789	48 090	190 134	5 000	27 449	449,0 %	-67,6 %
Participations et autres immobilisations	6 000	5 250	0	10 000	0	-100,0 %	-100,0 %
Diminutions des fonds propres	0	0	0	0	62 000	-	-
Charges à répartir	0	0	0	0	0	-	-
Remboursement des autres dettes	0	0	0	0	0	-	-
Remboursement en capital des emprunts et dettes assimilées	1 770 215	1 368 784	1 827 274	937 799	1 626 289	73,4 %	-8,1 %
dont refinancement et remboursements temporaires	1 198 299	0	923 447	0	0	-	-100,0 %
dont remboursement direct de l'exercice	571 916	1 368 784	903 827	937 799	1 626 289	73,4 %	184,4 %
VARIATION DES EMPLOIS STABLES D'INVESTISSEMENT	8 748 016	7 044 350	4 850 283	2 935 687	3 478 646	18,5 %	-60,2 %
CAF BRUTE	2 335 516	1 406 259	783 521	716 186	2 026 952	183,0 %	-13,2 %
Recettes affectées à l'investissement	336 495	947 222	386 330	292 419	180 333	-38,3 %	-46,4 %
Réductions d'immobilisations	4 372	12 133	1 727	11 000	2 000	-81,8 %	-54,3 %
Mise à disposition, retour de biens	379 579	1 437 550	450 982	145 709	105 272	-27,8 %	-72,3 %
Augmentation des fonds propres	528 214	943 100	795 598	319 758	192 206	-39,9 %	-63,6 %
Dettes non financières	0	0	0	0	0	-	-
Emprunts de l'exercice	3 798 299	4 604 673	2 951 280	2 000 000	0	-100,0 %	-100,0 %
dont refinancement et remboursements temporaires	1 198 299	0	923 447	0	0	-	-100,0 %
dont emprunts directs de l'exercice	2 600 000	4 604 673	2 027 833	2 000 000	0	-100,0 %	-100,0 %
VARIATION DES RESSOURCES STABLES D'INVESTISSEMENT	7 382 476	9 350 937	5 369 439	3 485 072	2 506 763	-28,1 %	-66,0 %

En €	BILAN FONCTIONNEL					Évolution	
	2012	2013	2014	2015	2016	2015 / 2016	2012 / 2016
Capitaux propres	50 385 049	57 897 690	55 197 793	56 216 814	58 112 987	3,4 %	15,3 %
Amortissements et provisions	2 528 564	4 982 204	2 767 599	2 974 587	3 389 667	14,0 %	34,1 %
Ressources propres	52 913 614	62 879 894	57 965 392	59 191 401	61 502 654	3,9 %	16,2 %
Dettes financières (emprunts bancaires et assimilés)	7 315 457	10 551 346	11 675 352	12 737 552	11 111 263	-12,8 %	51,9 %
Autres dettes financières	0	0	0	0	0	-	-
Dettes financières à moyen et long terme	7 315 457	10 551 346	11 675 352	12 737 552	11 111 263	-12,8 %	51,9 %
Ressources à moyen et long terme	60 229 071	73 431 240	69 640 744	71 928 953	72 613 917	1,0 %	20,6 %
Immobilisations d'exploitation	60 136 621	71 038 081	66 739 557	68 489 514	70 146 361	2,4 %	16,6 %
Immobilisations hors exploitation	111 423	111 423	111 423	111 423	111 423	0,0 %	0,0 %
Immobilisations financières	127 508	132 758	132 758	132 758	132 758	0,0 %	4,1 %
Autres actifs immobilisés, charges à répartir, prime de remb.	33 388	22 260	11 132	0	0	-	-100,0 %
Actif brut immobilisé	60 408 939	71 304 522	66 994 869	68 733 695	70 390 542	2,4 %	16,5 %
FRNG	-179 868	2 126 718	2 645 874	3 195 258	2 223 375	-30,4 %	1 336,1 %
Stocks et en-cours	0	0	0	0	0	-	-
Redevables et comptes rattachés	334 204	228 234	333 681	148 609	599 846	303,6 %	79,5 %
Autres créances d'exploitation	7 863	5 000	5 138	981 799	115 292	-88,3 %	1 366,3 %
Compte de rattachement des budgets annexes (SD)	0	0	0	0	0	-	-
Compte de rattachement des CCAS (SD)	0	0	0	0	0	-	-
Compte de rattachement des caisses des écoles (SD)	0	0	0	0	0	-	-
Opérations pour le compte de tiers (SD)	0	323 562	289 098	988 338	988 338	0,0 %	-
Divers débiteurs	33 878	5 092	11 334	86 338	24 034	-72,2 %	-29,1 %
Opérations à classer ou à régulariser	18 069	0	0	0	0	-	-100,0 %
Autres comptes transitoires (SD)	0	0	0	0	0	-	-
Actif circulant d'exploitation	394 014	561 888	639 251	2 205 083	1 727 510	-21,7 %	338,4 %
Dettes sur achats d'exploitation	371 125	412 590	244 883	250 425	420 392	67,9 %	13,3 %
Personnel et comptes rattachés	0	193	0	3 133	370	-88,2 %	-
Dettes fiscales et sociales	1 844	63 910	0	758 070	481 058	-36,5 %	25 987,7 %
Compte de rattachement des budgets annexes (SC)	188 825	225 622	181 673	159 279	198 049	24,3 %	4,9 %
Compte de rattachement des CCAS (SC)	0	0	0	0	0	-	-
Compte de rattachement des caisses des écoles (SC)	0	0	0	0	0	-	-
Opérations pour le compte de tiers (SC)	0	246 886	274 434	694 505	956 919	37,8 %	-
Créditeurs divers	8 751	8 244	261	120 966	18 312	-84,9 %	109,3 %
Opérations à classer ou à régulariser – SC	0	246	0	138	158	14,5 %	-
Autres comptes transitoires (SC)	0	0	0	0	0	-	-
Passif circulant d'exploitation	570 545	957 690	701 251	1 986 515	2 075 257	4,5 %	263,7 %
Besoin en fonds de roulement d'exploitation	-176 531	-395 802	-61 999	218 568	-347 747	-259,1 %	-97,0 %
Actif circulant hors exploitation	0	0	0	0	0	-	-
Autres dettes diverses	8 244	26 264	24 944	7 071	8 498	20,2 %	3,1 %
Intérêts courus non échus	83 459	94 620	66 542	62 959	127 622	102,7 %	52,9 %
Passif circulant hors exploitation	91 703	120 884	91 486	70 031	136 121	94,4 %	48,4 %
Besoin en fonds de roulement hors exploitation	-91 703	-120 884	-91 486	-70 031	-136 121	-94,4 %	-48,4 %
Besoin en fonds de roulement	-268 234	-516 687	-153 486	148 537	-483 867	-425,8 %	-80,4 %
Valeur mobilière de placement	0	0	0	0	0	-	-
Régies, avances et virements interne	-204	100	125	200	13 850	6 825,0 %	6 889,2 %
Trésorerie mobilisable	-204	100	125	200	13 850	6 825,0 %	6 889,2 %
Disponibilités	88 570	2 643 304	2 799 236	3 046 522	2 693 393	-11,6 %	2 941,0 %
Crédits et ligne de trésorerie	0	0	0	0	0	-	-
Disponibilités nettes	88 570	2 643 304	2 799 236	3 046 522	2 693 393	-11,6 %	2 941,0 %
TRESORERIE	88 366	2 643 405	2 799 360	3 046 721	2 707 243	-11,1 %	2 953,7 %